

19.258

BULLETIN

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

DE NIMES

ANNÉE 1900

NIMES

IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER

A. CHASTANIER, SUCCESSEUR

12 — RUE PRADIER — 12

—
1900
—

TABLE

FAITS ACADÉMIQUES

	Pages
M. <i>Michel-Jaffard</i> , membre non résidant, est nommé <i>Conseiller à la Cour de Cassation</i>	5-78
Vote de fonds pour les planches des <i>Découvertes préhistoriques dans la grotte de Seynes</i> , du T. C. F. <i>Sallustien-Joseph</i> , membre non résidant..	6
<i>Concours de 1899</i>	6-35-41-45-48-52
Sur les travaux de M. <i>de Balincourt</i> ...	6-11
M. <i>Maurin</i> est élu <i>président</i> pour l'année 1900.....	6
M. <i>le marquis de Valfons</i> est élu <i>vice-président</i>	6-11
<i>Allocution de M. Bardon</i> , président sortant.....	7
<i>Réponse de M. Maurin</i>	9
Formation de Commissions. — Sont adjoints au bureau :	
pour les FINANCES, MM. <i>Clavel</i> , <i>Bardon</i> , <i>Benoît-Germain</i> ; pour le CONCOURS, MM. <i>Bondurand</i> , <i>Bardon</i> , <i>Maruéjol</i> ; pour la PUBLICATION, MM. <i>le général Bertrand</i> , <i>Lavergne</i> , <i>Jouve</i>	10
<i>Sucession Maumenet</i> . 10-15-16-18-29-30-33-35-45-63-70-76-78-79-83-90-93	
Sur les travaux de M. <i>Bardon</i>	11
<i>Mgr Fuzet</i> , membre honoraire, remercie des félicitations de l'Académie à l'occasion de sa promotion à l'Archevêché de Rouen.....	12

	Pages
38 ^e Congrès des Sociétés savantes à Paris, en 1900.....	12
Exposition universelle de 1900...	14-28-40-84
Accident arrivé à M. le général Bertrand.....	15
<i>Bulletin de 1899</i> ; distribution.....	19
Comptabilité..	20-24
Propositions de M. l'abbé François Durand, bibliothécaire-archiviste.....	23-24
Publication.....	23
MM. Reinaud et Nadal, membres résidents; Ernest Daudet, membre honoraire, promus Officiers de l'Instruction publique.....	26
MM. Desfours-Dorte et Raymond Février, membres non résidents; l'abbé Durand, correspondant, nommés Officiers d'Académie.....	26
M. le marquis de Valfons, vice-président, reçoit la croix de Commandeur de l'ordre de Pie IX.....	27
M. Doze, membre résident, reçoit de S. S. Léon XIII la croix de Commandeur de son Ordre de Saint-Sylvestre	27
Deuil de M. A. Ducros.....	27
Décès du Senatore Prof. Eugenio Beltrami, Presidente della Reale Accademia dei Lincei.....	28
Demande de la Bibliothèque de l'UNIVERSITÉ DE PARIS à la Sorbonne. — Accueil favorable.....	28
Deuil de M. le colonel Robin.....	31
CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE COMPARÉE, en 1900.....	32-44
24 ^e Session des SOCIÉTÉS DES BEAUX ARTS DES DÉPARTEMENTS à Paris, en 1900.....	32
Concours de l'ACADÉMIE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE TOULOUSE (Années 1900, 1901 et 1902)	32
Médaille d'or obtenue par M. le lieutenant d'André pour son ouvrage : <i>La rasance des terrains</i>	32

	Pages
Le <i>Bulletin historique du diocèse de Lyon</i> demande et obtient l'échange des publications.....	32
M. Ernest André est élu correspondant à Pont Saint-Esprit.....	32 40
M. Darboux, proviseur du Lycée de Nîmes, demande pour sa bibliothèque les <i>Mémoires de l'Académie de Nîmes</i> . — Réponse favorable.....	34-52
Séance publique,.....	34-40-41-43 45-47-52-59
Inauguration du Monument Alphonse Daudet. — Décès du sculpteur A. Falguière.....	35-37-41-46-52
Réception de MM. Ernest Daudet et Baptiste Bonnet. — M. Paul Mounet	35-37-38-41
Concours de 1901 ; programme.....	35
M. Edmond Falgairolle, membre non résidant, est nommé Substitut du Procureur général à Nancy.....	39
Visite à M. Maitrot de Varenne, nouveau Préfet.....	40
ACADÉMIE DU VAR. — Programme du Concours pour les fêtes de son centenaire. (Novembre 1900).....	40
M. le docteur Paul Raymond, de Paris, élu correspondant.....	40-45
Décès de M. Achille Bardou, membre résidant.....	43
<i>Mémoires de 1899</i> ; distribution.....	51
M. Rocafort, membre non résidant, promu Officier de l'Instruction publique.....	52
Les séances d'été ne commenceront qu'à 8 heures 1/2.....	52
Lettre de la Baronne de Pages, née de Vernède de Corneillon, correspondante à Paris.....	53
LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES (de Montpellier) ; fêtes de son trentième anniversaire.....	56
Congrès à Chartres (en 1900) de la SOCIÉTÉ	

	Pages
TÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE ; programme et invitation.....	56-61
La SOCIÉTÉ HISPANO-PORTUGAISE fusionne avec l'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE...	57
CONGRÈS INTERNATIONAL DES BIBLIOTHÉCAIRES (Paris , août 1900).....	57
M. <i>Henri Roux</i> élu correspondant (Sauve).....	57-58
M. <i>Bruneton</i> au jury de l'Exposition universelle.....	58
M. <i>Gaston Darboux</i> , membre honoraire, élu secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris pour les sections des Sciences mathématiques.	59
Vacance déclarée du siège de M. <i>Achille Bardon</i>	59
Décès de M. <i>le comte de Marsy</i> , directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE.....	61
M. <i>Clauzel</i> avec son mémoire sur <i>Xavier Sigalon</i> à la 24 ^e Session des SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS.....	61
Le <i>Bulletin de l'Académie (Année 1899)</i> à la Direction des Beaux-Arts..	62
Cinquantenaire académique de M. <i>Jules Salles</i> . — Photographie de son portrait. — Félicitations de M. <i>Gaston Boissier</i>	62-65-68
Fête nationale. — La séance ordinaire du 14 juillet est avancée de huitaine..	63
M. <i>le général Bertrand</i> délégué à la Commission du legs Boucher de Perthes pour 1900.....	63
SOCIÉTÉ DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU TARN. — Programme des concours de 1900.....	63
M. <i>Georges Fabre</i> , correspondant, promu Conservateur des forêts à Nîmes..	65
M. <i>Jacques Rocafort</i> , membre non résidant, obtient de l'Académie française un prix de 1.000 fr. pour son volume : <i>L'éducation morale au Lycée</i> . .	65

	Pages
Décès du <i>général Pothier, membre hono- raire</i>	70
M. <i>Jules Gal</i> élu au siège de M. A. <i>Bar- don</i>	71-75-77
M. <i>Camille Jullian</i> élu <i>membre hono- raire</i>	71-84
<i>Madame Garidel-Alègre</i> et M. <i>Fr. Pe- tit</i> élus <i>correspondants</i> ..	71-78
Vacances trimestrielles. — Rentrée.....	72-73
Observations à propos de découvertes épigraphiques.	73
M. <i>Gaston Griolet, membre honoraire, promu Commandeur de la Légion d'honneur</i>	75
39 ^e Congrès des Sociétés savantes, à Nancy, en 1901.....	75
SOCIÉTÉ DE SECOURS DES AMIS DES SCIEN- CES. — Demande de souscription re- jetée..	76
SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE MONTBÉLIARD. — Son cinquantenaire.	76
<i>Mémoires et Bulletins</i> de 1899 trans- mis au ministère pour échanges.....	76
Décès de M. <i>P. Fesquet, correspondant</i>	78
M. <i>Georges Martin, correspondant</i> à Paris. — Sa démission.....	78-90
M. <i>Henri Roux, correspondant</i> à Sauve. — Demande relative au prêt des livres	79
Proposition de modification aux statuts	80- 86-92
ACADÉMIE DU VAR. — Son centenaire...	84
M. <i>Victor Laval, correspondant</i> à Avi- gnon. — Sa démission.....	84
M. <i>Rocafort, membre non résidant,</i> passe dans la classe des <i>membres hono- raires</i>	85-89
Vacance du siège de M. <i>Rocafort</i> comme <i>membre non résidant</i>	86
Décès de M. <i>Henri Révoil, membre ho- noraire, récemment promu Comman- deur de la Légion d'honneur</i>	87
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE	



	Pages
DU LIMOUSIN. — Décès de son <i>président, l'un de ses fondateurs, M. le chanoine Arbello</i> t.....	89
Remerciements et témoignages de reconnaissance à MM. <i>Robert et Clauzel</i> pour l'affaire <i>Maumenet</i>	93
SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NIMES. — 29 ^e Séance anniversaire.....	95
MM. <i>Tarry et Coste</i> , correspondants, déclarés démissionnaires.....	95
Visites officielles du 1 ^{er} janvier 1901.....	95
M. <i>le doyen Jules Salles</i> gravement malade.....	95

ARCHÉOLOGIE

M. MARUÉJOL : <i>Petites glanes archéologiques nimoises</i>	17
M. CLAUZEL : <i>Don par M. Bureau d'une pierre portant l'épita</i> phe d'une femme	19
M. MARUÉJOL : <i>Découvertes dans l'immeuble de M. Martin, place de la Salamandre</i>	36
M. MAURIN : <i>Pour l'épigra</i> phie !.....	41-45-47
M. CARRIÈRE : <i>Dons aux Musées</i>	48
M. ALBERT ROUX : <i>Médaille d'Auguste et d'Agrippa</i>	55
M. MARUÉJOL : <i>Malgoirès en Sorbonne</i>	69
M. LE CHANOINE NICOLAS : <i>Construction et réparations de l'église de Saint-Gilles</i>	71-79
T. C. F. SALLUSTIEN-JOSEPH : <i>Faune de la grotte de Seynes</i>	71
M. MARUÉJOL : <i>Sur une borne milliaire découverte à Aps (Ardèche)</i>	71

DROIT

M. JOUVE : <i>L'année législative — Lois nouvelles de 1899</i>	25
--	----

HISTOIRE

	Pages
M. ROBIN : <i>Le Mzab et les Mozabites ; quelques mots sur la pénétration du Sahara</i>	25-30
M. PANNET : <i>Documents sur Quissac et ses environs</i>	25
M. BAYLE : <i>La question de l'imprimerie à Avignon en 1444 et 1446</i>	41
M. DE BALINCOURT : <i>Liste des Académiciens et associés de la ville de Nîmes (1712-1776) avec notes</i>	45
M. FRANÇOIS DURAND : <i>Rapport sur le concours de 1899</i>	35-41-48
M. MAZEL : <i>La fin d'une légende, histoire locale</i>	57
M. BRUGUIER-ROURE : <i>Pierre Taillant, défenseur de Phalsbourg</i>	59
M. LE GÉNÉRAL BERTRAND : <i>Sur le même sujet</i>	59
M. MAURIN : <i>Le musée de l'armée de terre à l'Exposition universelle</i>	76
M. LÉON ALÈGRE : <i>Analyse des registres municipaux de Bagnols de 1788 à 1805. (Œuvre posthume présentée par M. Bondurand)</i>	80-86
M. BONDURAND : <i>Les criées de Saint-Privat-du-Gard (texte de 1450)</i>	91

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

M. CLAUZEL : <i>Xavier Sigalon, peintre</i>	33
M. MAURIN : <i>Allocution à MM. Ernest Daudet et Baptiste Bonnet</i>	38
M. ERNEST DAUDET : <i>Réponse à M. Maurin</i>	38
M. CLAUZEL : <i>Souvenirs sur MM. Alphonse et Ernest Daudet</i>	38
M. BAPTISTE BONNET : <i>A la mémoire d'Alphonse Daudet</i>	38

	Pages
MM. BARDON et CLAVEL : <i>Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1899</i>	41-43-45-47-52
M. DELFOUR : <i>Un drame d'Ibsen</i> ..	41-46-50
M. DAUDET : <i>Les Amants d'Arles</i> , de M. Henri Mazel (Rapport).....	57
M. JOUVE : <i>Le théâtre espagnol, à propos d'un livre récent</i>	57
M. CLAUZEL : <i>Le portrait de Séguier et la galerie de l'Académie</i>	95

POÉSIE

M. CHANSROUX : <i>Pour les Boërs</i>	33
M. G. FABRE : <i>Pour Alphonse Daudet</i> ..	41-46-50
M. A. DUCROS : <i>A Daudet. — Le Printemps</i>	41-46-50
M. R. FÉVRIER : <i>La malade. — Coucher de soleil. — Les anges et les enfants. — Vies silencieuses. — Aux hirondelles</i> ..	46-50
M ^{me} M.-Th. ISNARD : <i>Onze pièces de poésie</i>	57
M. MAURIN : <i>Rédemption</i> (auteur anonyme).....	60
M. BENOIT-GERMAIN : <i>A M. Jules Salles (Sonnet)</i>	67

SCIENCES

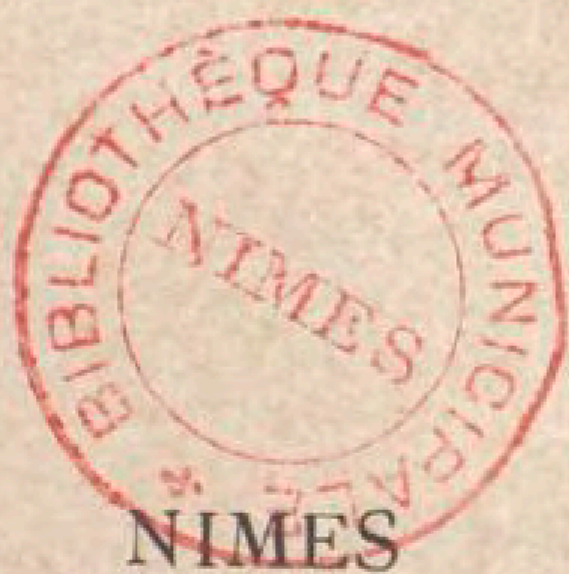
M. LAVERGNE : <i>L'automobilisme</i>	10-33
M. LAVERGNE : <i>La télégraphie sans fil</i> ..	30
M. LAVERGNE : <i>Comment marchent les tramways de Nîmes</i>	41-50
M. LE GÉNÉRAL BERTRAND : <i>Les mines du Haut Tonkin</i>	64
M. BRUNETON : <i>Notice agronomique du Gard</i>	79
M. GAL : <i>L'asphyxie dans les cuves</i> ...	86

VOYAGES

M. SIMON : <i>Relation d'un voyage d'Anduze à Amsterdam (1770) ; suite et fin</i> ..	10
--	----

BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE
DE NIMES

ANNÉE 1900

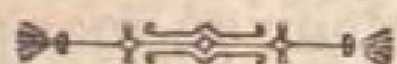


IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
A. CHASTANIER, SUCCESSEUR

12 — RUE PRADIER — 12

1900

BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES



Séance du 13 janvier 1900.

Présents : MM. Bardon, *président* ; Bondurand, Simon, Mazel, Maurin, Benoit-Germain, comte de Curières de Castelnau, Bruneton, abbé Julien, Reinaud, Allard, Daudet, abbé François Durand, Maruéjol, général Bertrand, Lavergne, Jouve, Nadal, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 30 décembre 1899 est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qu'il a reçues depuis la séance précédente.

M. le *secrétaire* dit que M. Michel-Jaffard, *membre non résidant*, premier président de la Cour d'appel d'Aix, vient d'être nommé *conseiller à la Cour de Cassation*. Il s'est empressé de le féliciter au nom de l'Académie. Il a reçu, en réponse, la lettre suivante :

« Aix, le 4 janvier 1900.

» MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL
ET CHER CONFRÈRE,

» De tous les témoignages d'estime et de sympathie que j'ai la grande satisfaction de recueillir, il n'en est pas qui m'ait plus ému

que celui dont vous venez de vous faire le trop bienveillant interprète. Si vous voulez bien traduire avec la même éloquence les remerciements que je dois à nos confrères pour l'honneur qu'ils m'ont fait, l'expression de ma reconnaissance leur parviendra sous la forme la plus propre à leur en marquer l'étendue.

» Aux actions de grâce qu'une telle obligeance de votre part me procurera le plaisir de vous adresser, je suis infiniment heureux de joindre, cher confrère et ami, les affectueux souvenirs que le passé réveille pour les mêler aux chaleureuses effusions de l'heure présente.

» MICHEL-JAFFARD. »

M. le secrétaire communique une lettre, en date d'Uzès, 8 janvier courant, par laquelle le T. C. F. Sallustien Joseph, membre non résidant, demande l'autorisation de faire faire pour 100 francs, suivant le devis d'un lithographe de Lyon, les trois planches qui doivent accompagner, dans les *Mémoires* à l'impression, son travail sur ses *Découvertes préhistoriques dans la Grotte de Seynes*. Avis favorable est donné à cette requête.

M. le secrétaire dépose les trois manuscrits arrivés en temps utile pour le concours de 1899.

M. le secrétaire communique un compte rendu élogieux du dernier travail de M. de Balincourt. Cette courte analyse se trouve dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (page 71 de la livraison du 1^{er} janvier 1900).

Conformément à l'article 29 du règlement, il est procédé au renouvellement partiel des membres du bureau.

Un double scrutin donne les résultats suivants :

Pour la présidence, M. Maurin obtient 19 suffrages et M. Jules Salles 1.

Pour la vice-présidence, M. le marquis de Valfons obtient 20 voix.

En conséquence, sont élus président et vice-

président pour l'année 1900, MM. *Maurin* et *de Valfons*.

M. *Bardon* prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

» Avant de quitter ce fauteuil, j'ai à vous remercier de la bienveillance, de la courtoisie que vous m'avez tous témoignées durant ma présidence ; j'ai aussi trouvé chez M. le secrétaire perpétuel une collaboration empressée et c'est grâce à son zèle que vous avez moins souffert de mon insuffisance. Le renouvellement annuel de la présidence est une disposition sage et libérale; il a lieu avec simplicité suivant des traditions non écrites et aussi respectées que les prescriptions du règlement officiel. Ne convient-il pas pourtant d'y introduire aujourd'hui un peu plus d'étendue et d'apparat? N'est-ce pas la première fois, l'unique fois pendant le XIX^e siècle, que nous venons d'élire pour chef de notre compagnie le fils d'un de nos anciens présidents, le fils d'un ancien secrétaire perpétuel? Permettez-moi donc, Monsieur et cher successeur, de vous adresser quelques mots : j'acquitterai ainsi en même temps une dette personnelle. On m'a répété les paroles émues que vous avez prononcées ici-même, au mois de mars dernier, en vous associant à mon deuil ; je tiens à vous en remercier dans le même local, en présence des mêmes auditeurs, et pour ce je raconterai un seul épisode de votre liaison avec mon pauvre frère. C'était à l'époque où nos gouvernants avaient résolu au nom de la liberté de procéder à l'expulsion des religieux ! Vous étiez alors procureur de la République à Uzès, et Charles Bardon, sous-préfet ; moins politique que lui, mais plus prompt aux extrêmes, vous vîntes le trouver et vous lui fîtes part de votre démission ; il essaya de vous faire revenir sur votre détermination ; il partageait votre respect pour la liberté; qui sait, vous dit-il, où nous serons lorsque l'ordre de crocheter les

cellules des chartreux de Valbonne arrivera ?.. patience !... Vous ne voulûtes rien entendre et vous reprîtes votre robe d'avocat. Quelques semaines après le sous-préfet accusé de tiédeur par les anciens bonapartistes déguisés en intransigeants tombait en disgrâce et n'avait pas à expulser des citoyens français de chez eux, ce à quoi il n'aurait jamais consenti. Deux ans plus tard, le gouvernement, mieux avisé, l'envoya dans une autre sous-préfecture ; il y vit le garde des sceaux, il lui parla de vous, de votre loyalisme, et il vous offrit bientôt au nom de celui-ci votre rentrée dans la magistrature et à une place au moins équivalente à celle que vous aviez occupée. Vous refusâtes, je le sais mieux que personne, par amour pour la liberté, sans doute, mais aussi parce qu'une autre passion s'était emparée de votre âme. Vos fonctions publiques vous avaient mis en contact avec nombre de miséreux, et pour dérouter les cruelles désespérances de ceux qui dans le grand combat de la vie sont en arrière, vous vous étiez mis à étudier, avec votre ardeur infatigable, les moyens pratiques de leur venir en aide ; vous vous occupiez d'organiser des syndicats, des sociétés de mutualité, de coopération, etc., etc.

» Je ne parlerai pas de votre goût pour les études historiques, de vos recherches archéologiques ; ce sont des dons que l'atavisme vous a transmis. Les preuves de cet atavisme abondent ; elles vont sans cesse en augmentant.

» Beaucoup d'entre nous ont, Monsieur, entendu, hier, les applaudissements qui ont accueilli vos paroles à la séance d'inauguration des conférences des professeurs de l'Université de Montpellier ; or, il y a 68 ans, Guizot, ministre de l'instruction publique, voulut activer dans sa ville natale la vie intellectuelle. On créa des cours. Quel fut un des principaux organisateurs de ce foyer littéraire qu'on appelait l'Athénée ? M. Maurin père.

» Je m'arrête ; j'aurais voulu vous louer

mieux, mais l'étude de l'enregistrement et l'alignement de chiffres préparent mal à l'éloquence. J'avais donc bien raison de louer le règlement qui limite à une année les fonctions de président; après le financier vient celui que Quintilien définit: *Vir bonus dicendi peritus.* »

Cette allocution est vivement applaudie.

M. *Maurin*, ayant remplacé M. *Bardon* au fauteuil présidentiel, s'exprime à peu près en ces termes :

« Mon prédécesseur a rendu difficiles les paroles que vous doit le nouveau venu.

» Je remercie la Compagnie de l'honneur qu'elle me fait en m'appelant à la présider. Je la remercie d'avoir reculé de deux ans pour moi cette échéance.

» L'Académie m'a recueilli au lendemain du jour où je venais de briser ma carrière. C'est la première qui m'ait alors accueilli. Cette admission a été ma force, à ce moment; aujourd'hui, j'en sens tout le poids.

» Tout le monde comprendra ma tristesse à l'heure où je prends ce fauteuil. Je vous remercie de m'avoir laissé librement choisir cette heure.

» C'est le fils qui vous remercie pour votre bienveillance et pour le souvenir que vous donnez à son père en sa personne.

» Dès 1832, en effet, mon père s'intéressait à un cours de philosophie, aux hautes études. Il a été secrétaire perpétuel de cette Compagnie. La maladie seule a pu l'obliger de se retirer. Il aimait l'Académie avec passion.

» M. le président sortant a présidé d'une façon dangereuse pour son successeur. M. *Bardon* est un érudit; il connaît à fond l'histoire locale. C'est lui qui nous signale exactement les qualités et les défauts des mémoires qui nous sont présentés. Il est le guide de

quiconque veut entreprendre des études locales. C'est à lui qu'il faut s'adresser pour se faire conduire dans cet ordre de travaux.

» Il avait, comme président, l'autorité, la méthode, l'esprit de décision.

« Si je ne les ai pas, j'essaierai d'avoir les traditions et d'être de mon mieux la reproduction de confrères aimés et respectés, et, parmi ceux-ci, de mon prédécesseur immédiat.

» Je vous propose d'inscrire au procès-verbal nos remerciements à M. Bardon pour l'autorité et le dévouement qu'il a déployés durant l'année qui vient de s'achever sous sa présidence. »

Ces paroles sont accueillies avec une faveur marquée et un assentiment unanime.

Sont adjoints au bureau pour la formation de diverses commissions :

COMPTABILITÉ : MM. *Clavel, Bardon, Benoît-Germain.*

CONCOURS : MM. *Bondurand, Bardon, Maruéjols.*

PUBLICATION : MM. *le général Bertrand, Lavergne, Jouve.*

Sur l'interpellation de M. *Maurin, président*, M. *le secrétaire* fournit quelques précisions sur l'état de la liquidation Maumenet et notamment sur de nouvelles exigences élevées par l'administration des domaines relativement à la déclaration de succession souscrite pour le mas de Marteau.

On passe aux lectures portées au bulletin de convocation.

M. *Simon* achève celle de la *Relation d'un voyage d'Anduze à Amsterdam (1770)*.

M. *Lavergne* continue son étude sur l'*Automobilisme*.

L'heure avancée n'ayant pas permis d'épuiser l'ordre du jour, la suite en est remise à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 27 janvier 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, Bardon, comte de Curières de Castelnau, Bruneton, Enjalbert, Allard, Daudet, Barral, Maruéjol, abbé Delfour, Lavergne, Jouve, Nadal, colonel Robin, membres *résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 13 janvier est lu et adopté.

A propos du procès-verbal et des travaux de M. de Balincourt, M. Bruneton dit que M. Travers, trésorier de la Société française d'archéologie de Caen, a fait à cette Société un compte rendu très élogieux d'un précédent mémoire de notre confrère : *Le major de Brueys d'Aigalliers (1743-1806)*. (V. Mémoires de l'Académie de Nîmes, 1898, p. V.)

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qu'il a reçues depuis la dernière réunion.

M. le *secrétaire* note, dans ces envois, le numéro 45 (janvier 1900) des *Annales du Midi*. Parmi les *Livres annoncés sommairement*, est signalé comme important le travail de notre confrère, M. Bardon (A.) : *L'exploitation du bassin houiller d'Alais sous l'ancien régime*. (V. Mémoires de l'Académie de Nîmes, 1897, p. 133.)

M. le *président* communique la lettre suivante :

« Nîmes, 25 janvier 1900.

» Monsieur le Président,

» Retenu par une réunion de famille et privé
» d'assister à la prochaine séance, permettez-
» moi de vous demander d'exprimer à mes

» confrères ma reconnaissance pour avoir bien
» voulu agréer ma candidature à la vice-pré-
» sidence de l'Académie.

» J'accepte comme un devoir ces fonctions ;
» elles me permettront de ne pas me séparer
» de l'Académie et de me mêler quelquefois
» plus intimement à ses travaux.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assuran-
» ce de mes sentiments respectueux.

» Marquis de VALFONS. »

M. le secrétaire donne connaissance d'une lettre qu'il a reçue de Mgr Fuzet, en réponse à ses félicitations, et dans laquelle on lit :

« Rome, 20 janvier 1900.

» MONSIEUR,

» Je suis bien en retard pour répondre à vo-
» tre aimable lettre. Mon excuse est que j'ai
» quitté Beauvais le 31 décembre et que depuis
» je suis en voyage, étant venu ici à petites
» journées.

» Je suis très flatté du souvenir que l'Aca-
» démie de Nîmes veut bien garder de son
» modeste membre. Je vous prie d'être auprès
» de notre illustre Compagnie l'interprète de
» mes sentiments très reconnaissants.

» Avec mes remerciements et mes meilleurs
» souhaits, veuillez agréer, Monsieur, l'assu-
» rance de mes sentiments très dévoués.

» FRÉDÉRIC, arch. de Rouen. »

M. le secrétaire communique les deux cir-
culaires ministérielles suivantes, la première
ayant pour objet le 38^e Congrès des Sociétés
savantes, la seconde ayant trait à l'Exposition
universelle de 1900.

» Paris, le 15 janvier 1900.

» Monsieur le Président,

» Comme suite à ma circulaire en date du 12 juillet dernier, j'ai l'honneur de vous annoncer que le Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 5 juin prochain, à 2 heures précises. Ses travaux se poursuivront durant les journées des mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 juin.

» Le samedi, 9 juin, je présiderai la séance générale de clôture dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

» Comme les années précédentes, je me suis préoccupé de la délivrance des billets à prix réduit. Il a été arrêté entre les Compagnies de chemins de fer et mon Département que, sur la présentation de la *lettre d'invitation* remise par vos soins à chaque Délégué, la gare de départ délivrera au titulaire, du 27 mai au 8 juin seulement, et pour Paris, *sans arrêts aux gares intermédiaires*, un billet ordinaire de la classe qu'il désignera. Le chef de gare percevra le **prix entier** de la place en mentionnant sur la lettre d'invitation la délivrance du billet et la *somme reçue*. Cette lettre ainsi visée et accompagnée du certificat régularisé servira au porteur pour obtenir, au retour, un billet gratuit, de Paris au point de départ, de la même classe qu'à l'aller et par le même itinéraire, si elle est utilisée du 9 au 14 juin inclusivement.

» Toute irrégularité, soit dans la lettre de convocation, soit dans le certificat de présence ci-dessus mentionnés, entraînerait pour le voyageur l'obligation de payer le prix intégral de la place à l'aller et au retour.

» Je vous serai obligé de m'envoyer, *avant*

le 1^{er} mai, dernier délai, la liste des délégués de votre Société qui ont l'intention de se rendre à Paris. Il est **extrêmement important** que vous indiquiez sur cette liste par quelle ligne la gare de départ est desservie. *S'il est nécessaire d'avoir des bulletins de circulation sur plusieurs lignes pour venir à Paris*, ces lignes devront être très exactement mentionnées, avec le nom de la gare du départ et celui de la gare où le transfert doit s'effectuer.

» Je vous serai obligé, Monsieur le Président, de vouloir bien, par un avis spécial et très explicite, communiquer le plus tôt qu'il vous sera possible, ces dispositions aux membres de votre Société qu'elles peuvent intéresser.

» Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

» Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.

Pour le Ministre et par autorisation :

» *Le Directeur de l'Enseignement supérieur,
Conseiller d'Etat,*

« L. LIARD. »

« Paris, le 22 janvier 1900.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Vous avez bien voulu m'annoncer que votre Compagnie participerait à l'Exposition universelle de 1900, dans la section spéciale du Ministère de l'Instruction publique, classe III. Je vous remercie et je vous saurai gré de remercier en mon nom vos collègues, d'une décision qui contribuera à marquer la part si importante que les Sociétés savantes prennent aux travaux encouragés par mon département.

» J'ai l'honneur, en conséquence, de vous inviter, pour faire suite à ma circulaire du 28

novembre 1899, à m'adresser *en franchise*, brochés ou reliés, en un ou plusieurs paquets, sous le timbre de la *Direction de l'Enseignement supérieur, 5^e bureau, Services de l'Exposition*, les publications de la Société, parues depuis 1889. Ces documents devront me parvenir **au plus tard le 10 mars prochain**.

» Je ne saurais trop vous recommander, Monsieur le Président, de veiller scrupuleusement à ce que les volumes dont il s'agit soient garantis le mieux possible contre tous risques de détérioration. Ils seront, en effet, exposés dans l'état même où les aura reçus le 5^e Bureau.

» Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

» *Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*

« Pour le Ministre et par autorisation :

» Le Directeur de l'Enseignement supérieur,
Conseiller d'Etat.

» L. LIARD » .

M. le président dit qu'un récent accident nous prive de la présence habituelle du sympathique *général Bertrand*. Il aurait pu avoir les plus graves et les plus fâcheuses conséquences. Fort heureusement, notre estimé confrère est en bonne voie de prompt et complète guérison. Le procès-verbal contiendra, avec l'expression de nos regrets, celle de nos espérances et de notre satisfaction pour son rétablissement.

Sur la proposition de M. le secrétaire et la demande de M. *Bellot*, exécuteur testamentaire Maumenet, l'Académie prend successivement et à l'unanimité les deux décisions qui suivent.

PREMIÈRE DÉLIBÉRATION.

L'Académie, en Assemblée générale, ratifie l'acte passé le 11 octobre 1899 devant Me Augustin Bellot, notaire à Nîmes, contenant :

I. — Quittance par M. Paul Clauzel, avocat, demeurant à Nîmes, ayant agi en qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, spécialement délégué pour la liquidation de la succession Maumenet, à

1^o M. Alfred Colomb, négociant à Nîmes, de la somme de 20,025 francs, prix moyennant lequel M. Colomb s'est rendu adjudicataire d'une maison sise à Nîmes, quai de la Fontaine, N^o 43, appartenant à l'Académie de Nîmes, aux termes d'un procès-verbal d'adjudication passé devant M^e Bellot, le 29 juin 1899 ;

et 2^o M. Brice Bompard, propriétaire, demeurant à Domazan (Gard), de la somme de 40,025 fr., prix moyennant lequel M. Bompard s'est rendu adjudicataire d'un domaine dit « La Crouzette » ou « Mas de Marteau », situé sur le territoire des communes de Jonquières-Saint-Vincent et de Comps, appartenant aussi à l'Académie de Nîmes, aux termes du même procès-verbal d'adjudication du 29 juin 1899.

II. — Et, par suite, l'Académie consent mainlevée, avec désistement de tous droits de privilège et action résolutoire, par M. Clauzel, audit nom, au profit de MM. Colomb et Bompard, de l'inscription prise d'office au Bureau des hypothèques de Nîmes, le 20 juillet 1899, vol. 751, n^{os} 83 et 84, lors de la transcription du procès-verbal d'adjudication sus-énoncé.

DEUXIÈME DÉLIBÉRATION.

M. le président expose que, pour arriver au règlement de la succession Maumenet, il y a lieu de vendre les titres et valeurs provenant de cette succession, inscrits ou non encore inscrits au nom de l'Académie de Nîmes. Le produit en sera employé conformément au testament de M. Maumenet, après paiement des frais de liquidation.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide de vendre les titres et valeurs provenant de la succession Maumenet. Tous

pouvoirs sont donnés aux membres du bureau pour faire effectuer cette vente ou la conversion au porteur.

On passe aux lectures annoncées.

M. Maruéjol a la parole pour ses *Petites glanes archéologiques Nimoises*. Il donne d'abord quelques brèves indications sur les plus récentes découvertes offertes au Musée. Il fait ensuite une conférence détaillée sur *une mosaïque* tout dernièrement trouvée et offerte à la ville par notre confrère, M. le docteur Barral, qui est vivement félicité et remercié.

L'heure tardive n'a pas permis d'épuiser l'ordre du jour.

La suite en est renvoyée à une date ultérieure.

Sur ce, la séance est levée.

*Séance extraordinaire et spéciale du
Bureau, 29 janvier 1900.*

Présents : MM. Maurin, *président* ; marquis de Valfons, *vice-président* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel* ; Daudet, *secrétaire adjoint* ; Bruneton, *trésorier* ; abbé François Durand, *bibliothécaire-archiviste*.

M. le *président* expose que, dans sa séance du 27 janvier courant, l'Assemblée générale de l'Académie de Nîmes a décidé de vendre tous titres et valeurs dépendant de la succession Maumenet, pour en employer le produit conformément au testament de M. Maumenet, après paiement des frais de liquidation.

Parmi ces titres figure un extrait d'inscription au grand livre, N° 014,731, série 7, de 56 francs de rente 3 1/2 % au nom de Roque (Aline) veuve de Alexandre-Vincent Maumenet pour l'usufruit ; la nue propriété à l'Académie du Gard.

Il y a lieu d'autoriser spécialement la vente de ce titre de rente.

Après en avoir délibéré, il est décidé que le titre de rente sus-énoncé sera vendu à la diligence de M. Bruneton, trésorier, délégué à cet effet, en vertu de la délibération précitée du 27 janvier 1900 et de la présente décision du Bureau.

Séance du 10 février 1900.

Présents : MM. Maurin, *président*; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bardon, Ducros, comte de Curières de Castelnaud, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Maruéjol, abbé Delfour, général Bertrand, Jouve, colonel Robin, *membres résidants*; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 27 janvier est lu et adopté, ainsi que celui de la séance spéciale du bureau tenue le 29 du même mois pour la *succession Maumenet*.

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir depuis cette date.

Il dépose, de la part de l'auteur, l'hommage suivant :

DOCTEUR PAUL RAYMOND : *L'Arrondissement d'Uzès avant l'histoire*.

Distribution est faite aux membres présents du *Bulletin de 1899*.

M. le secrétaire dépose le *Bulletin* dressé par la COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DU GARD pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre 1899 (15^e année).

M. le secrétaire signale la note parue dans un journal local (*Le Petit Marseillais* du jeudi 1^{er} février courant). Elle est relative à une découverte archéologique récente et s'exprime ainsi :

« M. Bureau, propriétaire du domaine de la Feuillade, quartier de Grézan, a trouvé, dans la démolition d'un mur une pierre que

» son fils a donnée à la ville. Elle porte, en
 » caractères élégants de la fin du 1^{er} siècle de
 » notre ère, l'épithaphe d'une femme appelée
 » *Pompeia Cantharis*, et présente quelques
 » particularités épigraphiques intéressantes. »

La parole est donnée à *M. Bruneton*, tré-
 sorier, relativement à la comptabilité. Il lit le
 rapport ainsi conçu :

« MESSIEURS,

» J'ai l'honneur de vous présenter le relevé
 des comptes et l'exposé de la situation finan-
 cière de notre Compagnie pendant l'exercice
 écoulé finissant le 31 décembre 1899.

Notre actif s'est élevé à.....	4.862 55
Les dépenses ont atteint.....	3.537 20
Laissant un solde créditeur de..	<u>1.325 35</u>

Détail des Recettes :

Solde de 1898 : En Caisse du Tré- sorier.....	253 80	}	1.326 45
Solde du compte cou- rant Arnaud.....	1.072 65		
35 Cotisations (résidants).....	893 50		
17 — (non résidants de 1898)	255 »		
22 — (non résidants de 1899)	330 »		
41 Cotisations de membres corres- pondants de 1898.....	410 »		
39 Cotisations et diplômes de mem- bres correspondants de 1899.....	420 »		
Subvention Municipale.....	500 »		
Subvention Départementale.....	600 »		
Vente de Mémoires.....	32 50		
Remboursement de médailles par la Mairie..	77 75		
Agio du compte courant.....	17 35		
Total.....	<u>4.862 55</u>		

Détail des Dépenses :

Compte de Coste.....	10	»
— de Gervais.....	230	»
— de Chautard.....	100	»
— de Margraf pour 1898.....	29	»
50 Jetons argent pour concours....	105	75
Abonnement <i>Revue du Midi</i>	10	»
Compte de Chastanier	173	75
Retours et frais.....	141	45
50 Jetons argent <i>Æmula</i>	104	60
Compte de Schwartz.....	30	»
Frais de la Séance publique.....	59	45
Concours de poésie.....	300	»
Chastanier, impression du volume.	1.943	»
Compte de Maubé.....	5	»
Gravure de cinq Médailles.....	10	»
Abonnement <i>Annales du Midi</i>	12	»
8 Retours par Arnaud.....	90	70
Compte de Margraf pour 1899.....	38	»
Correspondance et frais divers.....	46	»
Balance de l'ancien compte de médailles.....	98	50
	<hr/>	
Total.	3.537	20
	<hr/>	
Compte courant Arnaud 1.118 75	}	1.325 35
En caisse chez le Trésorier 206 60		
	<hr/>	
Total égal..... Fr.	4.862	55
	<hr/> <hr/>	

» Le solde de 1899 est de fr. 1.325 55 ; celui de l'exercice précédent s'élevait à fr. 1.326 45. Au premier abord, on pourrait en conclure que notre budget se solde en équilibre, mais il n'y a là qu'une apparence ; pour se rendre un compte exact de la situation, il faut remarquer que cet exercice a bénéficié de fr. 665 de rentrée que le changement tardif de trésorier n'avait pas permis d'effectuer avant le 31 décembre 1898.

» En réalité, nous avons un déficit de fr. 665, celui de l'exercice précédent s'était élevé à fr. 515, soit pour les deux années une diminution de notre avoir de fr. 1.180; dans ces conditions, notre modeste actif de fr. 1.325 35 disparaîtrait en deux ans.

» Votre trésorier croit devoir appeler l'attention de la Compagnie sur cette fâcheuse situation et lui demander de modifier sa direction financière. Nous savons que le règlement prochain de la succession de M. Maumenet fera rentrer dans notre caisse les avances consenties pendant de longues années; mais, dans notre pensée, cette rentrée devrait former un fonds de réserve pour les dépenses imprévues, et une sage administration doit baser les dépenses annuelles sur les recettes annuelles; or, il appert des comptes que j'ai l'honneur de soumettre à la Compagnie que nos budgets se soldent par un déficit moyen de fr. 500 auquel il faut remédier.

» Augmenter nos recettes nous paraît impossible; le chiffre des cotisations est déjà très élevé: il faut donc se résigner à modérer nos dépenses et, dans le court relevé que je vous ai soumis, un seul chapitre se présente comme susceptible d'être modifié. Je veux parler des frais d'impression du volume des *Mémoires* et je laisse à votre expérience le soin de décider sous quelle forme doit se produire cette réduction.

Compte des Médailles :

Médailles argent pour concours. Reçu 50, distribué 24, solde 26.

Médailles argent *Æmula*, solde 1898, 8. Reçu 50, distribué 20, solde 38.

Médailles de cuivre, solde de 1898..... 45
Rentrées en 1899..... 313
Solde en caisse au 31 décembre 1899..... 25

383

Médailles en cuivre distribuées.. 443

Une courte discussion s'engage sur ce rapport. M. *Clavel* notamment constate que les finances sont dans un état suffisamment prospère, plus même que bien d'autres fois.

Il est certain que la seule dépense importante est celle des frais d'impression. Or, il est facile de la fixer, chaque année, suivant l'encaisse.

Cette décision prise, les comptes et le rapport sont approuvés à l'unanimité, moins la voix du trésorier, qui s'abstient pour observer l'art. 40 du règlement.

Une proposition de M. *l'abbé François Durand, bibliothécaire-archiviste*, relative à la bibliothèque, est renvoyée à l'examen du bureau.

Sur la proposition de M. *le président*, de larges remerciements sont votés à M. *Bruneton*, pour la régularité, la prudence et la sagacité de sa gestion.

M. *Clauzel* fait le rapport de la *Commission de publication*. Conformément à ses indications, les *Mémoires* de 1899 comprendront :

PIÈCES LIMINAIRES

Le meilleur impôt d'après Socrate, discours d'ouverture, par M. A. BARDON, président.

Rapport sur les travaux de l'Académie de Nîmes pendant l'année 1898, par M. le comte E. DE BALINCOURT, président sortant.

Rapport sur le concours de poésie de 1898, par M. le pasteur L. ENJALBERT, membre résidant.

Confiteor, épître à Louis Roumieux, par M. A. DUCROS, membre non résidant.

De l'utilité de la langue grecque dans le programme de l'enseignement classique, par M. le chanoine C. FERRY, membre résidant.

La mort d'un sage, poésie, par M. le pasteur R. FÉVRIER, membre non résidant.

Lou Capélan et si dos Fiyo, fable patoise, imitée de La Fontaine, œuvre posthume de A. BIGOT, membre résidant.

ARCHÉOLOGIE

La grotte de Seynes, canton de Vézénobres, arrondissement d'Alais (Gard), par le frère SALLUSTIEN JOSEPH, membre non résidant.

Inscriptions diverses, par M. l'abbé F. DURAND, membre résidant.

Les sceaux de la Maison-Carrée, d'après les notes de M. Germer-Durand, mis en ordre par M. l'abbé F. DURAND, membre résidant.

DROIT ET ÉCONOMIE POLITIQUE

Protection et libre-échange. — Marine, colonies, colonisation, par M. Marcellin CLAVEL, membre résidant.

L'année législative. — Lois nouvelles de 1899, par M. Michel JOUVE, membre résidant.

HISTOIRE ET HISTOIRE LOCALE

Fondation de la collégiale de Beaucaire, par M. l'abbé GOIFFON, membre résidant.

Jehan Le Forestier, seigneur de Vauvert, (1464-94), par M. le comte E. DE BALINCOURT, membre résidant.

Appel au sujet des criées de Saint-Quentin, par M. E. BONDURAND, membre résidant.

La mort de Mokrani, par M. le colonel ROBIN, correspondant.

Un registre de M^e Eustache de Nîmes, notaire à Nîmes (1380-1388), par M. A. BARDON, membre résidant.

Louis Bard, de Nîmes. — Aperçu sur le Félibrige, par M. le docteur E. MAZEL, membre résidant.

Note à propos de Florian, par M. Paul CLAUZEL, secrétaire perpétuel.

A suite du vote relatif à la comptabilité et pour s'y conformer, l'Académie charge spécialement son *secrétaire perpétuel*, à qui incombe la direction et la surveillance des impres-

sions, d'en maintenir la dépense pour l'année courante au chiffre approximatif de 1500 fr. affecté à cet objet par un vote spécial.

On passe aux lectures annoncées.

M. *Jouve* donne communication de son *Année législative* (1899). Cette étude sera comprise dans les *Mémoires* en cours d'impression.

M. *le Colonel Robin* commence la lecture de son étude sur *Le Mzab et les Mozabites. Quelques mots sur la pénétration du Sahara*. La suite en est renvoyée à une prochaine réunion.

Enfin, M. *Clauzel* présente, de la part de M. *Pannet, correspondant*, quelques copies de curieux documents sur Quissac et ses environs : *L'apothicaire de Quissac au XVII^e siècle*. — *Capture de perdrix vivantes pour les plaisirs du roy*. — *Les méfaits d'une Compagnie de Dragons à Quissac en 1703*. — *Tribulations des Consuls de Quissac à l'occasion des corvées réquisitionnées pour la construction du pont de Sauve et du chemin royal de Saint-Hippolyte au Vigan (1690)*. — *Les biens du prieuré de Camus, de la Manse de Montmirat et de Saint-Saaturnin de Clairan, son annexe au diocèse d'Uzès en Bas Languedoc, en 1789*. — *Signification faite aux Consuls de Quissac en décembre 1693 d'un arrêt du Parlement de Toulouse relatif aux pauvres et mendiants ainsi qu'à leur subsistance*.

La séance est levée.



Séance du 24 février 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Bondu-
rand, Clavel, Simon, Mazel, comte de Balin-
court, Bruneton, abbé Julien, Allard, Daudet,
Maruéjol, Carrière, général Bertrand, Laver-
gne, Jouve, colonel Robin, *membres rési-
dants* ; Rocafort, *membre non résidant* ;
Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès verbal de la séance du 10 février
est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications
périodiques des Sociétés correspondantes qui
lui sont parvenues depuis la dernière réunion.

Il fait hommage, de la part de l'auteur, de
l'ouvrage suivant :

M. HENRI MAZEL : *Les Amants d'Arles*,
drame en trois actes, en prose.

M. *Daudet* est chargé d'en rendre compte.

M. *Carrière* promet de rendre compte égale-
ment de l'ouvrage offert, à la dernière séance,
de la part du DOCTEUR PAUL RAYMOND, *l'Ar-
rondissement d'Uzès avant l'histoire*.

M. *le président* communique la liste des
distinctions honorifiques obtenues récemment
par quelques membres de la Compagnie. Il
félicite les uns et les autres de ces faveurs
méritées qui rejaillissent sur l'Académie elle-
même.

Parmi les *officiers de l'Instruction publi-
que* dernièrement promus se trouvent : MM.
Nadal et *Reinaud*, *membres résidants* ;
Ernest Daudet, *membre honoraire*.

MM. *Desfours-Dorte* et *Raymond Février*,
membres non résidants ; l'abbé *Durand*, curé

de Peyremale, *correspondant*, ont été nommés *Officiers d'Académie*.

Lors du dernier pèlerinage nimois à Rome, le Pape, au cours de la réception qu'il a faite à Mgr Béguinot et à ceux qui l'accompagnaient, a remis la croix de *Commandeur de l'ordre de Pie IX* à M. de Valbons, ancien député, *vice-président* actuel de l'*Académie de Nîmes*.

Enfin, à ce propos, il est donné lecture de la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ
DE NÎMES

« Nîmes, le 23 février 1900.

» MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL
ET CHER CONFRÈRE,

» Mon état maladif ne me permettant pas d'être assidu aux séances de l'Académie, j'ai l'honneur de vous prier d'annoncer à notre Société que le Souverain Pontife Léon XIII vient de conférer à notre confrère, M. Doze, la croix de *Commandeur* de son *ordre de Saint-Sylvestre*; cette distinction est rare et n'est conférée que pour des mérites *exceptionnels* dans les lettres et les beaux-arts; c'est ce que nous faisait remarquer Mgr l'Evêque en nous donnant avis de cette nomination.

» Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

» GOIFFON, *vicaire général*. »

M. Ducros, porté au bulletin de convocation pour une lecture, a écrit au secrétaire perpétuel que, frappé par un deuil de famille, il ne pourrait se rendre à la séance. Il présente ses excuses à ses confrères. L'Académie exprime,

par l'organe de son *président*, ses condoléances, qui seront consignées au procès-verbal.

Les secrétaires *della Reale Accademia dei Lincei* font part du décès de leur *président*, *Senatore Prof. Eugenio Beltrami*, survenu à Rome, le 18 février 1900. L'Académie s'associe à leur deuil.

M. le *secrétaire* communique l'accusé de réception (21 février) par M. le *Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts* des publications de la Compagnie, qui ont été envoyées, en réponse à la circulaire du 28 novembre 1899, pour l'Exposition de 1900.

M. le *secrétaire* donne connaissance d'une lettre ainsi conçue :

BIBLIOTHÈQUE
DE
L'UNIVERSITÉ
DE PARIS
A LA SORBONNE

Paris, le 17 février 1900.

» Monsieur le Président,

» La Bibliothèque de l'Université s'est constituée depuis quelques années, grâce aux gracieux envois de nos Sociétés de province, un fonds important d'histoire provinciale. Le budget restreint dont elle dispose pour l'achat des livres indispensables ne lui permet pas malheureusement d'acquérir ces publications locales autrement que dans de rares ventes après décès, et elle est obligée d'avoir recours à la libéralité des Sociétés savantes, libéralité qui ne lui a jamais manqué.

» La collection de l'Académie du Gard à la Bibliothèque comprend :

» Les tomes I à IV et XV-XL (1876).

» Tout le reste nous manque.

» Vous serait-il possible, Monsieur le Prési-

dent, d'être notre interprète auprès de l'Académie de Nîmes, et de lui demander le service, pour la Bibliothèque de l'Université de Paris, de ses publications? Vous rendriez ainsi, Monsieur, un très grand service aux étudiants et aux professeurs, habitués à trouver maintenant à la Sorbonne tous les Mémoires des Sociétés de province.

» Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» *Pour le Conservateur,*

» Félix CHAMBON. »

L'Académie, flattée d'une telle demande, charge son *secrétaire perpétuel* d'y répondre favorablement et de proposer à cette Bibliothèque, outre la promesse de lui servir régulièrement les publications futures, toutes celles qui peuvent lui manquer pour le passé, à la seule condition de ne pas épuiser son fonds de réserve pour certains volumes dont la Compagnie ne possède que de rares exemplaires,

M. *Bruneton*, *trésorier*, annonce qu'il a pu facilement, grâce aux bonnes dispositions de M. Bellot, notaire, exécuteur testamentaire Maumenet, régler avec lui et se faire par lui rembourser les avances faites à cette succession par la Compagnie depuis le décès de M. *Edouard Maumenet* et pendant, ainsi qu'après l'usufruit de M^{me} veuve Maumenet mère. Il a encaissé de ce fait une somme totale de 2,291 fr. 10, qu'il propose de mettre de côté, pour constituer une réserve, en achetant 80 fr. de rente 4 0/0 russe... .. L'Académie accepte avec empressement et remercie vivement son trésorier en adhérant à l'unanimité à son avis.

M *le trésorier* ajoute qu'il a reçu de M. Bellot un titre nominatif de 1,397 fr. de rente 3 0/0 française, avec coupon au 1^{er} avril pro-

chain. C'est, au taux de 100,62, pour un capital de 46,953 fr. 80, l'emploi de la première somme disponible sur celles à provenir du legs Maumenet.

A cette occasion, M. *le président* consulte la Compagnie sur la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance l'étude des voies et moyens pour assurer l'exécution des généreuses dispositions du testateur. L'Académie s'accorde sans hésitation et sans réserve à cet avis.

On passe aux lectures annoncées.

M. *le colonel Robin*, premier inscrit, continue son travail sur *Le Mzab et les Mozabites*. Il fait connaître la partie qui a pour objet *La pénétration du Sahara*.

M. *Lavergne* étudie ensuite et explique *La télégraphie sans fil*.

L'ordre du jour, n'ayant pu être achevé, est continué à une réunion ultérieure.

La séance est levée.

Séance du 10 mars 1900.

Présents : MM. le marquis de Valfons, *vice-président*, remplaçant M. le président Maurin, absent ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, abbé Julien, Allard, Daudet, abbé François Durand, Barral, Maruéjol, général Bertrand, Lavergne, Jouve, Nadal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 24 février est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis la dernière réunion.

Il dépose, également, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

BARON DE RIVIÈRES : *Le couvent des Frères Prêcheurs de Montauban*.

BLIGNY-BONDURAND : *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. — Gard. — Archives civiles. — Série E. Tome second. — Notaires (suite)*.

GÉRARD LAVERGNE : *Manuel théorique et pratique de l'automobilisme sur route. — Vapeur. — Pétrole. — Electricité*.

JOSEPH SIMON : *D'Anduze à Amsterdam (1770-1771)*.

M. le président présente et fait agréer les excuses de M. Maurin, retenu chez lui par une indisposition, ainsi que celles de M. le colonel Robin, frappé d'un deuil de famille, la perte de sa belle-mère. L'Académie exprime ses regrets et ses condoléances à l'adresse de ses deux confrères.

M. *le secrétaire* donne connaissance d'une circulaire de la *Commission d'organisation* créée pour préparer le CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE COMPARÉE, qui sollicite des adhésions. Le *président* de cette Commission est M. *Gaston Boissier*. Le Congrès tiendra sa réunion à Paris, au Collège de France, du 23 au 29 juillet 1900. Cette circulaire est accompagnée du Règlement et du Programme du Congrès.

M. *le secrétaire* communique un avis de la Direction des Beaux-Arts, relatif à la 24^e *Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements*. Cet avis rappelle que les mémoires destinés à la session de 1900 ne seront reçus que jusqu'au 25 mars 1900 inclusivement, et que les demandes de cartes et de lettres de parcours pour les délégués devront parvenir avant le 1^{er} avril au soir, terme de rigueur.

M. *le secrétaire* remet la circulaire portant les *sujets de prix* proposés par l'ACADÉMIE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE TOULOUSE pour les *années 1900, 1901 et 1902*.

Il mentionne que, dans la liste qui y est jointe des *prix distribués* dans la *Séance publique du 28 mai 1899*, on lit que, dans la CLASSE DES SCIENCES, une MÉDAILLE D'OR DE 100 FRANCS a été accordée à M. D'ANDRÉ, lieutenant au 100^e régiment d'infanterie, à Narbonne, pour l'instrument de son invention, le *Clipsomètre*, et l'ouvrage imprimé l'accompagnant : *La rasance des terrains*. C'est l'hommage précédemment fait à la Compagnie. (V. au *Bulletin* de 1898, page 100, cet hommage, et aux *Mémoires* (même année, page 121), le travail de M. le général Bertrand à ce propos.)

Le *Bulletin historique du diocèse de Lyon* propose et sollicite l'échange des publications qui est accepté et accordé.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un *correspondant*. Le scrutin donne les 19 voix des votants à M. *Ernest André, avocat, publiciste,*

à *Pont-St-Esprit*, lequel est, en conséquence, admis comme correspondant.

L'absence de M. *Maurin* fait ajourner, conformément à son désir, la délibération sur l'exécution du *legs Maumenet*.

On passe aux lectures annoncées.

M. *Lavergne* continue et termine son exposé de l'*Automobilisme*.

M. *Clauzel* communique, avec quelques notes, trois lettres inédites et fort curieuses de *Xavier Sigalon, peintre*.

Enfin, M. *Bondurand* lit une pièce de vers que lui a remise dans ce but M. A. Chansroux : *Pour les Boërs*.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est renvoyée à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 24 mars 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Bondurand, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bardon, Ducros, comte de Curières de Castelnau, Bruneton, Enjalbert, Allard, abbé François Durand, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, Lavergne, Jouve, Nadal, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 10 mars est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, qu'il a reçues dans la dernière quinzaine.

M. *le président* donne communication d'une lettre du 17 mars courant par laquelle M. Darboux, proviseur du Lycée de Nîmes, demande pour la bibliothèque de cet établissement universitaire les *Mémoires de l'Académie*. M. *le secrétaire* est prié de répondre favorablement à cette demande qu'il est chargé de servir dans la mesure compatible avec les réserves de la Compagnie.

A la requête de M. *l'abbé François Durand*, bibliothécaire - archiviste , et conformément aux conclusions de la *Commission de Comptabilité*, un crédit de la somme de 100 francs lui est ouvert pour l'année courante et affecté aux dépenses rentrant dans ses attributions.

M. *le président* propose de fixer au jeudi 10 mai prochain la séance publique annuelle. Cette motion est adoptée.

M. *le secrétaire* dit qu'après en avoir conféré avec le bureau, qui a partagé son avis, il pense qu'à l'occasion de l'inauguration du

Monument Alphonse Daudet, officiellement fixée au dimanche 8 avril prochain, l'Académie, profitant du séjour dans notre ville, annoncé pour cette époque, de M. *Ernest Daudet*, membre honoraire de notre compagnie, comme l'avait été son frère, pourrait tenir une séance ouverte, la veille, samedi, date qui coïncide, du reste, avec celle d'une réunion réglementaire de quinzaine. Cette proposition est unanimement approuvée. Le bureau est chargé de prendre les décisions nécessaires pour fixer le programme et arrêter l'organisation de cette séance.

M. le président indique que la liquidation de la *succession Maumenet* est assez avancée pour qu'on puisse commencer à exécuter les dispositions bienfaisantes du généreux donateur, en attribuant, conformément à ses intentions, les revenus que l'Académie va recevoir régulièrement et progressivement jusqu'au règlement définitif. La Compagnie s'étant rangée à cette motion, une commission est adjointe au bureau dans ce but. Sont désignés pour en faire partie : MM. *Jules Salles*, *Goiffon*, *Grotz*, général *Bertrand* et *Nadal*.

M. le secrétaire fait connaître que la *commission du concours* s'est réunie, le jeudi 22 courant, à quatre heures de relevée. Assistaient à la séance : MM. *Maurin*, de *Valfons*, *Clauzel*, *Bruneton*, abbé *François Durand*, *Bondurand*, *Bardon* et *Maruéjol*. M. l'abbé *François Durand* a été désigné comme rapporteur.

Celui-ci présente le rapport suivant qu'il a préparé selon le vœu de ses confrères.

(Ce rapport est imprimé dans les *Mémoires* de la présente année parmi les pièces liminaires).

En conformité de l'article 74 du règlement, la délibération sur ces conclusions est fixée à la prochaine séance.

La *commission du concours* propose pour l'année 1901 le sujet ainsi formulé : *Exposé historique et étude critique de l'Ecole coopé-*

native dite Ecole de Nimes. Les mémoires devront être rédigés en français. Ces indications sont acceptées.

M. *Maruéjol* demande la parole pour une communication relative à une découverte archéologique récemment faite dans l'immeuble en reconstruction de M. Martin, place de la Salamandre. Il s'agit d'un morceau portant une partie d'inscription qui comprend 7 lignes. Cette pierre était employée dans la construction ancienne. Dans les mêmes fouilles on a découvert un bûcher antique, semblable à celui qu'a mis à jour, il y a quelque temps, le capitaine Vigne. C'est un bûcher dans lequel certainement on a brûlé, incinéré un mort. Cette incinération aurait eu réellement lieu. Ce bûcher véritable se trouvait dans l'intérieur des remparts de la ville. C'est là un point important à constater ; car le fait, contraire aux prescriptions de la Loi des XII Tables, n'a pu se produire que restrictivement et avec une autorisation exceptionnelle.

La suite de l'ordre du jour est renvoyée à une date ultérieure.

La séance est levée.

Séance ouverte du 7 avril 1900.

Présents : MM. Maitrot de Varenne, Préfet du Gard, *président d'honneur* (disposition statutaire) ; *Gustave Fabre*, appelé conformément à l'article 34 du règlement, à présider la séance, à la place de M. *Maurin, président*, et de M. *le marquis de Valbons, vice-président*, absents l'un et l'autre pour cause de maladie ou autre empêchement ; Doze, Robert, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, comte de Curières de Castelnau, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Allard, abbé François Durand, Barral, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, Lavergne, Jouve, Nadal, *membres résidants* ; Ernest Daudet, Baptiste Bonnet, *membres honoraires* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

En exécution de la résolution arrêtée dans la précédente séance (24 mars) et des dispositions prises en conséquence, l'Académie a tenu une séance ouverte, à huit heures et demie du soir, dans la *Galerie des Arts*, à l'occasion de l'inauguration du *monument Alphonse Daudet*, fixée au lendemain.

Un nombreux public, admis sur invitations, se pressait dans la salle.

Avait pris place sur des fauteuils qui lui avaient été spécialement réservés la famille Daudet : Mme veuve Alphonse Daudet ; MM. Léon et Lucien Daudet, ses fils ; M^{lle} Edmée Daudet, sa fille ; M^{me} Allard-Daudet, sa sœur ; M^{me} Ernest Daudet, avec M. et M^{me} Frère-Daudet, ses gendre et fille.

M. *Fabre*, ayant déclaré la séance ouverte,

a excusé M. *le président Maurin*, retenu par la maladie, et a donné lecture du discours préparé par ce dernier.

M. *Ernest Daudet*, *membre honoraire*, qui prenait séance pour la première fois, a répondu à la bienvenue de M. le président.

M. *Clauzel* a rappelé quelques souvenirs relatifs à MM. *Alphonse* et *Ernest Daudet*, à leur carrière littéraire et à leur famille.

M. *Baptiste Bonnet*, dans une causerie provençale, a rendu hommage à *Alphonse Daudet*.

M. *Paul Mounet*, de la *Comédie Française*, a bien voulu lire quelques-unes des meilleures pages de notre illustre compatriote *Alphonse Daudet* :

- 1° *Le Sous-Préfet aux champs* ;
- 2° *Nature impassible* (poésie) ;
- 3° *La Chèvre de M. Seguin* ;
- 4° *Les Prunes* (poésie) ;
- 5° *La Dernière classe*.

M. *le président Fabre* a remercié, en quelques mots chaleureux, M. *Paul Mounet*, et a levé la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Séance du 21 avril 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Gustave Fabre, Ducros, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Daudet, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, général Bertrand, Jouve, Nadal, colonel Robin, *membres résidants* ; Bayle, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Les procès-verbaux des séances des 24 mars et 7 avril sont lus et adoptés.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des sociétés correspondantes, qu'il a reçues depuis la plus ancienne de ces deux dates et qui n'avaient pu être relevées à la précédente séance, à cause de la solennité exceptionnelle de celle-ci.

Il fait hommage, au nom des auteurs, des ouvrages suivants :

ERNEST DAUDET : *Mon frère et moi, souvenirs d'enfance et de jeunesse*. — *Mlle de Circé*. — *La police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire*. — *Drapeaux ennemis*. — *Poussière du passé* (notes et tableaux d'histoire). — *Pauline Fossin*. — *Le duc d'Aumale (1822-1897)*. — *Louis XVIII et le duc Decazes (1815-1820)*. — *Les deux évêques*. — *La princesse de Lerne*.

EMILE BONNET : *Les jetons des Etats généraux de Languedoc*.

EMILE HUBLARD : *Un cadeau du maréchal Ney à Napoléon*.

M. le *président* rappelle à l'Académie l'avancement obtenu dans la magistrature par

un *membre non résidant*. M. *Edmond Falgairolle*, procureur de la République à Aubusson, vient d'être nommé *substitut du procureur général à Nancy*. Ses confrères se félicitent de ce changement qui peut faire prévoir et espérer le rapprochement de celui que la Compagnie a été heureuse de compter parmi ses membres résidants.

M. *le secrétaire* rappelle à son tour que l'Académie a fait, le jeudi 29 mars dernier, sa visite officielle au nouveau *Préfet*, M. *Maitrot de Varenne*. En l'absence de M. *Maurin*, président, elle a été présentée par M. *le vice-président*, *marquis de Valfons*. Elle a été fort aimablement reçue. Depuis lors, M. le *Préfet* a fait plus ample connaissance avec la Compagnie en assistant à la *séance ouverte* du 7 avril courant.

M. *le secrétaire* communique une lettre du 25 mars dernier par laquelle M. *Ernest André*, de Pont-Saint-Esprit, exprime sa reconnaissance pour sa récente affiliation à l'Académie comme correspondant.

Connaissance est donnée de la circulaire ministérielle du 24 mars 1900 (Instruction publique et Beaux-Arts), relative à la délivrance des cartes d'entrée aux exposants. Chaque société savante, qui figurera dans l'Exposition du ministère, étant considérée comme un *exposant*, pourra désigner un délégué qui bénéficiera de la carte d'entrée.

M. *le secrétaire* communique le programme du *concours littéraire* ouvert par l'ACADÉMIE DU VAR, à l'occasion des fêtes anniversaires de son centenaire, qu'elle célébrera en novembre 1900.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un *correspondant*. M. *le docteur Paul Raymond*, archéologue, demeurant à Paris, est nommé à l'unanimité.

Les propositions faites par MM. *Carrière* et *Goudard* pour les médailles à distribuer, durant la prochaine séance publique, aux donateurs de la ville sont approuvées entièrement.

Cette séance est fixée au 10 mai prochain.

Sur la demande de M. le président, le programme en est ainsi arrêté :

1. M. G. MAURIN, président : *Pour l'épigraphie !*

2. *Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1899*, par M. A. BARDON.

3. MM. LE CHANOINE DURAND et G. CARRIÈRE : *Concours et Médailles*.

4. M. G. FABRE : *Poésie*.

5. M. G. LAVERGNE : *Comment marche le tramway de Nîmes ?*

6. M. LE CHANOINE DELFOUR : *Un drame d'Ibsen*.

7. MM. A. DUCROS et R. FÉVRIER : *Poésies*.

M. le président rappelle le récent décès (19 avril courant) de M. Falguière, l'auteur du moment Alphonse Daudet. Ce célèbre sculpteur avait tenu, malgré son état de maladie, à venir à Nîmes pour l'inauguration. Le voyage ayant aggravé son mal, il a succombé peu de jours après son retour à Paris. C'est une grande perte pour l'art français. Les regrets qu'elle cause particulièrement à l'Académie et dont M. le président se fait l'interprète ému, seront consignés au procès-verbal.

A propos du monument Daudet, il est décidé qu'une *médaille en vermeil* (un jeton de la Compagnie) sera offerte à M. Paul Mounet avec une inscription spéciale en reconnaissance de la participation bienveillante et éloquente qu'il a prise à la séance académique du 7 avril dernier.

La discussion est ensuite ouverte sur les conclusions de la *Commission du Concours* et sur le rapport préparé par M. l'abbé François Durand au nom de cette Commission (voir le procès-verbal du 24 mars). Ces conclusions sont adoptées et le rapport approuvé.

On passe aux lectures annoncées.

M. Bayle, correspondant, donne connaissance d'extraits fort importants de son étude très intéressante et très documentée sur *La question de l'imprimerie à Avignon en 1444*

et 1446. L'insertion de ce travail dans le prochain volume des *Mémoires* dont l'impression va bientôt commencer est votée d'acclamation.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est remise à une date ultérieure.

La séance est levée.

Séance du 5 mai 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Enjalbert, Allard, abbé François Durand, Carrière, abbé Delfour, Jouve, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 24 avril est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques qu'il a reçues, depuis cette date, des Sociétés correspondantes.

Il fait hommage, au nom des auteurs, des ouvrages suivants :

P. CAZALIS DE FONDOUCE : *L'Hérault aux temps préhistoriques*.

OSCAR MONTELIUS : *Der Orient und Europa*. — I Heft.

M. le *président* rappelle en termes émus le décès récent et imprévu de M. *Achille Bardon*, *membre résidant*, survenu le 26 avril dernier. « C'était pour moi, dit-il, un vieil et » bon ami. Sa disparition fait un grand trou » parmi nous. Sa voix originale nous fournis- » sait toujours des indications utiles. Il était » un guide sûr pour nos travaux. Je ressens » encore l'émotion que me produisit le dis- » cours qu'il m'adressa au moment de mon » installation comme président, au début de » cette année. Le souvenir de cette allocution » vibrante rend d'autant plus pénibles les de- » voirs de la charge qu'il m'a transmise en » janvier dernier.

» M. Bardon avait déjà préparé pour la pro-

» chaine séance publique le compte rendu de
» nos travaux de 1899, qu'il nous devait
» comme président de l'année dernière. Il reste
» peut-être à peine à le compléter et quelque
» courte analyse à faire. Un de nos confrères
» voudra bien, j'espère, s'en charger.

» M. Bardon n'a pris aucune disposition
» écrite pour sa bibliothèque, pour ses livres
» et ses notes, les uns et les autres très im-
» portants. Mais il avait verbalement manifesté
» ses intentions. Ses sœurs, respectueuses de
» sa volonté, sont résolues à s'y conformer.
» Exprimons leur donc notre reconnaissance
» pour cette idée généreuse. Notre bibliothèque
» municipale va, par conséquent, s'enrichir
» notablement, surtout avec les documents et
» les notes de notre ami, qui valent bien en-
» viron de 18 à 20 volumes, et qui conduisent
» l'*Histoire d'Alais* jusqu'à la Révolution.
» Souhaitons qu'un érudit reprenne tout ou
» partie des œuvres de celui dont les travaux
» nous font tant d'honneur.

» Sous le coup de leur douleur et pour lui
» donner le temps de se calmer un peu, les
» demoiselles Bardon ont décidé de laisser
» fermé pendant trois mois l'appartement de
» leur frère. Passé ce délai, elles demanderont
» aide pour le dépouillement de ses papiers.

» Respectons leur deuil. Le moment venu,
» elles nous trouveront à leur disposition pour
» faciliter et adoucir leur tâche. »

Aux obsèques, qui ont eu lieu le 28 avril,
M. le président s'est fait l'interprète des re-
grets de la Compagnie.

M. le président propose de suspendre, pen-
dant quelques instants, la séance, en signe
de deuil.

Cette motion, unanimement approuvée, est
exécutée immédiatement.

A la reprise de la séance, M. le secrétaire
communique, à propos du *Congrès interna-
tional d'histoire comparée*, auquel l'Acadé-
mie a été invitée à adhérer, le programme
qu'il vient de recevoir pour les travaux de la
VII^e SECTION : *Histoire des arts du dessin*.

M. *le secrétaire* communique avec satisfaction un avis du 27 avril 1900 par lequel M. le Receveur des Domaines de Beaucaire l'informe que, par décision du 26 du même mois, il a été accordé à l'Académie remise intégrale de la pénalité encourue pour insuffisance d'évaluation du revenu du domaine de Jonquières. Toutes les difficultés avec l'Enregistrement relatives à la *succession Maumenet* sont donc définitivement aplanies.

M. *le secrétaire* transmet les remerciements que M. *le Docteur Paul Raymond*, de Paris, lui a écrits, le 28 avril, pour sa récente élection comme *correspondant*.

M. *le secrétaire* donne connaissance des lettres, en date du 26 avril, par lesquelles M. de Cazenove, *correspondant* à Lasalle (Gard), se déclare l'auteur du travail sur *La Salindrinque*, et M. *Guillaume de Bernis* (de Paris) l'auteur du mémoire sur *Bouillargues*. Ces indications sont vérifiées par l'ouverture des plis cachetés accompagnant les travaux primés.

M. *de Balincourt* offre à la Compagnie une *Liste des Académiciens et associés de la ville de Nismes (1712-1776)*, qu'il a fait suivre de quelques notes explicatives.

M. *le président* le remercie de cet hommage et propose, eu égard à l'intérêt de cette pièce pour l'histoire de l'Académie, d'en ordonner dès maintenant l'impression dans le prochain volume des *Mémoires*. Cet avis est favorablement accueilli et l'insertion votée.

On passe aux lectures annoncées et aux dispositions à prendre en vue de la prochaine séance publique.

M. *Maurin* donne connaissance de son allocution : *Pour l'épigraphie !*

M. *le président* dépose les projets préparés par le regretté M. A. *Bardon*, *président en 1899*, pour le *compte rendu* qu'il devait, à ce titre, faire *des travaux de l'Académie durant l'année écoulée*. M. *Clavel*, *ancien président*, est prié et veut bien se charger de

revoir et de compléter ce mémoire, ainsi que d'en donner lecture publique.

M. l'abbé *Delfour* communique son étude sur *Un drame d'Ibsen*.

La distribution de médailles aux donateurs d'objets antiques aux Musées est fixée conformément aux propositions de MM. *Carrière* et *Goudard*, ainsi qu'il a été précédemment convenu (séance du 21 avril dernier).

M. *Carrière* énumère, à ce propos, en quelques notes brèves, les dernières découvertes archéologiques et les monnaies ou médailles entrées aux Musées. Ces notes sont destinées à accompagner la distribution aux donateurs en séance publique.

M. *Gustave Fabre* dit sa poésie : *Pour Alphonse Daudet*.

Enfin, M. le président lit l'envoi poétique de M. *Ragmond Février*, qui comprend cinq pièces : *La malade*. — *Coucher de soleil*. — *Les anges et les enfants*. — *Vies silencieuses* (sonnet). — *Aux hirondelles* (sonnet). La seconde et la quatrième sont indiquées pour la séance publique, dont le programme est ainsi définitivement arrêté avec la poésie ci-dessus de M. *Gustave Fabre* et celles de M. *Alexandre Ducros* : *A Daudet* — *Le Printemps*. La pièce *A Daudet* avait été composée pour être dite à l'inauguration du monument. Une indisposition, assez grave pour retenir M. *Ducros* chez lui, l'a empêché d'assister à cette fête et d'y réciter sa pièce.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance publique du 10 mai 1900.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle, conformément aux décisions prises à cet égard, dans la *Galerie des Arts*, mise à sa disposition par la bienveillance de la municipalité, le jeudi 10 mai 1900, à huit heures et demie du soir.

Étaient présents : MM. Maurin, *président* ; Doze, Robert, Bondurand, Clavel, Mazel, abbé Goiffon, Gustave Fabre, marquis de Valfons, Ducros, Bruneton, abbé Julien, Enjalbert, Reynaud, Daudet, abbé François Durand, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, Lavergne, Jouve, colonel Robin, *membres résidants* ; Raymond Février, *membre non résidant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. Reynaud, *maire de Nîmes* et *membre résidant* de la Compagnie, a pris place avec le bureau à la droite de M. le président.

M. le Préfet, retenu dans l'arrondissement du Vigan par les opérations du Conseil de révision, Monseigneur l'Evêque, empêché par sa tournée pastorale, avaient fait agréer leurs excuses et leurs regrets, ainsi que Monsieur le Procureur général arrêté par un obstacle rencontré au dernier moment.

Les lectures se sont succédé suivant le programme arrêté et publié pour la circonstance.

1° *Discours* de M. MAURIN, *président* : *Pour l'épigraphie !*

2° *Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1899*, rédigé par M. BARDON, complété et lu par M. CLAVEL.

3° *Rapport sur le concours de 1899*, par M. L'ABBÉ FRANÇOIS DURAND, qui a annoncé ensuite les *Concours ouverts pour 1900 et 1901*, ainsi qu'il suit :

I. — Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

A DÉCERNER EN 1901

Etude sur la vie et les œuvres d'un littérateur, historien, orateur ou poète (décédé), originaire du département du Gard.

II. — Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

A DÉCERNER EN 1902

Exposé historique et étude critique de l'Ecole coopérative dite Ecole de Nîmes.

(Les Mémoires devront être rédigés en français).

4° M. CARRIÈRE a donné lecture de la courte notice suivante sur les dons aux Musées :

« MESDAMES, MESSIEURS,

» Avant de remercier les donateurs d'objets antiques qui ont contribué depuis un an à enrichir les collections de nos musées, je veux vous tenir au courant des résultats obtenus dans la continuation des fouilles exécutées à Baron.

» M. Ulysse Dumas a bien voulu surveiller les recherches entreprises à l'aide de la subvention votée par nos édiles. Les terres qui occupent le lieu dit Claparède ont été fouillées méthodiquement à la suite des espaces précédemment déblayés et ont fourni une série d'objets qui seront classés à la Maison Carrée.

» J'ai rapporté de Baron : des fibules de divers modèles, des agrafes de vêtement, des accessoires de mobilier en bronze, une bague

en argent portant une intaille en agate sur laquelle est gravé un oiseau, une autre intaille figurant un cheval au galop, des perles de collier, quelques poteries entières et des monnaies appartenant à divers règnes jusqu'à Magnence. (Les plus nombreuses sont de Marc-Aurèle.) Tous ces objets joints à ceux qui ont été recueillis l'année précédente constituent une collection locale intéressante et nous espérons d'autres découvertes en utilisant le restant de la somme disponible.

» Plusieurs inscriptions ont été découvertes sur le territoire de la commune de Nîmes et données au Musée épigraphique.

» Ce sont pour la plupart des inscriptions funéraires. La plus intéressante concerne un affranchi, décurion honoraire, qui était un riche négociant en vins de l'époque.

» M. le docteur Barral a bien voulu donner à la ville des portions d'une mosaïque romaine.

» Ces portions ont été restaurées et mises en place.

» Deux autres mosaïques, l'une provenant de Saint-Cosme et donnée à la Ville par M. Foule depuis plusieurs années, l'autre trouvée l'an dernier à l'avenue de la Plate-Forme, ont été restaurées et placées contre un des murs du musée épigraphique, qui recevra aussi bientôt la mosaïque trouvée rue Sainte-Anne.

» Le médaillier de la ville s'est enrichi de nombreux dons qui viennent très heureusement combler les lacunes de la collection déjà si riche conservée à la Maison Carrée.

» Je serai l'interprète de vos sentiments en remerciant en votre nom les donateurs dont je vais citer les noms, à qui l'Académie de Nîmes a décerné des récompenses.

MÉDAILLES DE VERMEIL

M^{me} Alfred Schmidt.

MM. l'archiduc Eugène d'Autriche.

Alexandre Cabane.

MÉDAILLES D'ARGENT

MM. Auguste Colomb.
E de Boyve.
Louis Bureau.
Michel Laurès.
Adolphe Ritter.
Marcellin Floutier.
César Martin.
Célestin Albarit.
Docteur Barral.
Félix Bastide.
Ulysse Dumas.
Achille Bardon.
Alfred Pascal.
Gaston Bouzanquet.
M^{lle} Marie-Louise Suchomel.
MM. Augustin Bellot.
D^r A. Brédius.
A. Vigne.
Louis Klein.

REMERCIEMENTS

MM. Henry de France.
Piat.
Charles Bardon.
Paul Coulange.
U Dumas.
D^r Manevitch.
Pierre Donnedieu de Vabres.

5^o M. GUSTAVE FABRE a dit sa poésie : *Pour Alphonse Daudet.*

6^o M. GÉRARD LAVERGNE a exposé et expliqué *Comment marchent les tramways de Nîmes.*

7^o M. LE CHANOINE DELFOUR a lu son étude sur *Un drame d'Ibsen.*

8^o Enfin, M. A. Ducros a dit ses deux pièces de poésie : (a) *A Daudet.* — (b) *Le Printemps.*

M. R. FÉVRIER a terminé la séance par les siennes: (a) *Coucher de soleil.* — (b) *Vies silencieuses.*

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée sous les plus favorables impressions.

Séance du 19 mai 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Ducros, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, abbé Delfour, général Bertrand, Lavergne, Jouve, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai et celui de la séance publique du 10 sont lus et adoptés.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des sociétés correspondantes qui sont arrivées dans la dernière quinzaine.

Il y joint les envois suivants dont il fait hommage de la part des auteurs :

A. LOMBARD-DUMAS : *La botanique dans le Gard. — Biographies sommaires des Botanistes nés dans le Gard et des auteurs qui ont écrit sur la Flore de ce département.*

CHANOINE ROMAN : *Prieuré de Saint-Théodorit de Verfeuil (Gard).*

P. MOUTIER : *Essais sur l'organisation rationnelle de la comptabilité à parties doubles. — 1^{re} Etude : Théorie algébrique de la comptabilité.*

JULES GAL : *Etudes sur les vers-à-soie (quatrième note).*

MARIE-THÉRÈSE ISNARD : *Onze pièces de poésies manuscrites.*

Distribution est faite aux membres présents du volume des *Mémoires de 1899* dont l'imprimerie vient de faire parvenir les premiers exemplaires.

M. le président remercie M. Clavel d'avoir si heureusement terminé, en trois jours, le *compte rendu* préparé par le regretté M. Bardon pour la dernière séance publique, et qu'il a complété et lu avec une légitime et communicative émotion

M. le président envoie ses félicitations à M. Rocafort, membre-non-résidant, promu *Officier de l'instruction publique*, à l'occasion de l'inauguration du monument Alphonse Daudet à Nîmes, par arrêté du 7 avril dernier. M. Rocafort, secrétaire du Comité, s'était activement occupé de sa tâche et avait largement contribué à la réussite de l'œuvre. Ces félicitations seront consignées au procès-verbal.

M. le président demande que, dorénavant et pendant les longs jours et les chaleurs de l'été, l'ouverture des séances soit retardée à huit heures et demie. Cette motion est adoptée.

M. le secrétaire dépouille la correspondance.

M^{me} Falguière, MM. Alexandre et Henri Falguière, Mlle Marie Falguière, remercient, d'une carte, l'Académie qui leur avait exprimé, par la plume de son *secrétaire perpétuel*, ses condoléances à la mort de leur mari et père, l'éminent sculpteur qui venait de doter la ville de Nîmes de sa dernière œuvre, le monument d'Alphonse Daudet.

Par sa lettre du 16 mai courant, M. le Proviseur remercie la Compagnie pour « le don » qu'elle a bien voulu faire à la Bibliothèque » du Lycée de Nîmes de la collection de ses » *Mémoires* et de ses *Bulletins*. »

MM. A. de Cazenove et le chanoine Roman (Montpellier, 14 mai. — Verfeuil. 24 mai), lauréats du dernier concours, expriment leur satisfaction et leur reconnaissance pour les récompenses qui leur ont été décernées.

« Mlles Bardon remercient M. Goudard, » pour leur regretté frère, de la médaille que

» l'Académie de Nîmes a décernée à M. Bar-
» don et le prie de faire agréer de leur part
» leurs remerciements aux membres de l'Académie. »

M. le secrétaire communique l'intéressante lettre suivante de la *Baronne de Pages, née de Vernède de Corneillon, correspondante*, et la plus ancienne assurément des membres actuels de la Compagnie.

« Le 4 mai 1900.

» 6, Boulevard Emile-Augier

» PASSY-PARIS.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Depuis bien longtemps j'ai le désir de vous écrire ; mais de nombreuses occupations compliquées de longues maladies ont enrayé ma plume, mais jamais ma reconnaissance.

» J'ai actuellement quatre-vingt-un ans et suis originaire de notre Midi. A la suite de quelques succès littéraires, il y a déjà de longues années, M. Nicot, de l'Académie de Nîmes, m'écrivit en 1851 que j'avais eu le très grand honneur d'être nommée membre titulaire de l'Académie de Nîmes. Je n'attribuai pas cette faveur à ma personnalité ; mais vous savez que je suis la nièce de l'illustre savant Philippe de Girard, dont la France se glorifie avec raison, à qui la ville d'Avignon a érigé une statue et dont une ville de l'Empire Russe porte le nom « Girardow ».

» En outre, je suis aussi la nièce de Mme la marquise de Bourdic-Biot et de Mme Verdier, l'aimable auteur des *Géorgiques du Midi*, qui successivement occupèrent le fauteuil féminin, *unique*, qui fut créé jadis à l'Académie de Nîmes.

» Nîmes est la seule Académie de France qui ait un siège féminin, d'autant plus apprécié qu'à l'époque où il fut créé, l'Académie de

Nîmes était correspondante directe de l'Académie française de Paris, et avait le droit de siéger à ses séances; ce droit n'existe plus aujourd'hui.

» Mais moi existant encore, je viens revendiquer mon droit héréditaire et unique au fauteuil dont l'Académie de Nîmes m'avait honorée.

» D'autant que j'ai divers travaux à vous envoyer; et à ce sujet je voudrais comme plusieurs de mes collègues non résidants à Nîmes, mais qui ont des situations à Paris, tels que M. Gaston Boissier, etc., recevoir les bulletins et travaux de l'Académie afin d'être tenue au courant de ses séances, de ses travaux et de ses concours.

» S'il y a quelques droits d'abonnement à payer pour les recevoir, je les acquitterai immédiatement avec reconnaissance.

» Il y a quelques mois, on me dit, ici, qu'une dame, dont j'ai oublié le nom, venait de mourir et était titulaire de l'Académie de Nîmes; lauréat, c'est possible, mais l'Académie de Nîmes ne possède qu'un *seul* fauteuil féminin dont je suis la titulaire et, ma vie durant, il ne saurait être occupé par personne! Il est vrai que je me suis laissé bien oublier par votre bonne grâce; mais si j'avais quitté ce monde, ma mort vous aurait été certainement communiquée, fût-ce par mon cousin et collègue, le marquis de Valfons.

» Je serais bien heureuse de recevoir la liste des membres actuels de l'Académie, dont je connais un certain nombre et dont d'autres sont mes parents.

» Je tiens profondément à l'honneur que m'avait annoncé jadis M. Nicot, et, parmi toutes les précieuses grâces qui ont été accordées à ma carrière littéraire, celle d'appartenir à l'Académie de Nîmes a été pour moi la plus précieuse.

» Veuillez bien, quand l'occasion s'en présentera, offrir mes vœux et mes meilleurs souvenirs à mes honorés collègues, et me croire,

jusqu'à mon dernier jour votre très dévouée
et reconnaissante. . . .

Baronne de PAGES,
née de VERNÈDE DE CORNEILLON,
* membre de l'Académie de Nîmes,
officier d'Académie, etc. *

« N.-B. — C'est avant mon mariage avec le
baron de Pages que j'ai été nommée à Ni-
mes. »

M. *le secrétaire* est chargé de répondre de
la façon la plus courtoise à cette lettre et de
mettre exceptionnellement à la disposition de
Mme la baronne de Pages les publications
de l'Académie qu'elle pourrait désirer.

Communication est donnée ensuite par M.
le secrétaire de la lettre dont suit le texte
par laquelle M. *Albert Roux*, fait part d'une
découverte archéologique.

« Sanilhac, 14 mai 1900.

» MONSIEUR,

» J'ai le plaisir de vous annoncer une pe-
tite trouvaille que j'ai faite dans une terre la-
bourée, à quelques kilomètres de Sanilhac,
près du *Vieux Mas Berluic*, ancienne habi-
tation d'une des premières familles de Sa-
nilhac, située sur le bord du bois à environ
300 mètres de la route qui conduit à *Saint-
Nicolas*.

» Il s'agit d'une médaille qui représente
la tête d'Auguste couronnée de lauriers,
et celle d'Agrippa la tête ceinte d'une cou-
ronne rostrale.

» L'exergue porte :

I M P
P P
DIVI·F.

» Sur le revers figure un crocodile enchaîné à un palmier, et on y voit pendre une couronne et des bandelettes avec la légende :

COL-NEM.

« Selon moi, il faut lire sur l'exergue *imperatoris, Patricæ. Patricæ, divi filio*. Ce qui prouve que c'est en l'honneur d'Auguste que cette médaille fut spécialement frappée.

» D'après (Strabon), c'est l'an de Rome 727 (27 avant J.-C.) qu'Auguste fonda une colonie à Nîmes, capitale des Volces Arécomiques. Elle prit le nom d'Auguste. On le sait, ce fut *Virp-sancus Agrippa* qui fut chargé de l'organisation. C'est à cette époque que la ville de Nîmes fit frapper la médaille dont je parle pour Auguste auquel elle associa *Agrippa*.

» Cette médaille, je la crois une des plus précieuses pour l'histoire antique de Nîmes. Elle a le caractère le plus authentique.

» En attendant l'accueil le plus favorable, agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

» Albert Roux

Littérateur-Félibre. »

M. le secrétaire fait part de la circulaire par laquelle la SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES (de Montpellier) invite aux fêtes de son trentième anniversaire (du 24 au 26 mai 1900) en faisant remarquer que ces fêtes coïncident avec la Sainte-Estelle (27 mai) que le Félibrige, de son côté, doit aussi célébrer, cette année, à Montpellier.

Une circulaire, datée de Compiègne, le 1^{er} mai 1900, et adressée par la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE, est accompagnée d'un exemplaire du programme du *Congrès archéologique* qui sera tenu à Chartres (Eure-et-Loir), du 27 juin au 3 juillet, avec invitation d'assister aux réunions du Congrès et de prendre part à ses travaux.

La *Bibliothèque de l'Université de Toulouse* annonce, par un avis du 17 mai courant, que la *Société hispano-portugaise* ayant dû se dissoudre, par suite de la suppression des subventions dont celle-ci bénéficiait, elle a hérité de ses livres. Par suite, un seul exemplaire des *Mémoires de l'Académie de Nîmes* suffira désormais pour l'échange avec l'*Université de Toulouse*.

Enfin, M. le secrétaire transmet une circulaire de Paris, 27 mars 1900, sollicitant adhésion au *Congrès international des Bibliothécaires* (Paris, 20-23 août 1900).

L'ordre du jour appelle l'élection d'un correspondant. M. Henri Roux, directeur d'École primaire à Sauve (Gard), est nommé à l'unanimité.

On passe aux lectures annoncées.

M. Daudet donne connaissance de son compte rendu des *Amants d'Arles* (drame en trois actes, en prose, de M. Henri Mazel).

M. Jouve lit son étude sur *Le Théâtre espagnol, à propos d'un livre récent*.

M. Mazel communique son travail qui a pour titre : *La fin d'une légende, histoire locale*.

Enfin, M. Clauzel lit quelques fragments de l'envoi poétique manuscrit de Mlle Marie-Thérèse Isnard, laquelle obtint, à notre concours de 1898, une *mention honorable*. Cet envoi comprend onze pièces sous les titres suivants : *Paysage du soir*. — *Sommeil d'adolescente*. — *Aux derniers feux*. — *Credo d'amertume*. — *Primevères*. — *La pêche aux cordonniers*. — *Abandon*. — *Le mystère chrétien*. — *Deux oiseaux ont passé*. — *La coiffe*. — *A mes rêves*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 2 juin 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Clavel, Gustave Fabre, Reinaud, Allard, Daudet, Maruéjol, Delamare, général Bertrand, Jouve, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès verbal de la séance du 19 mai est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes depuis lors arrivées.

Il offre, de la part des auteurs, les hommages suivants :

E.-A. MARTEL, *membre honoraire* : *La spéléologie*

GALIEN MINGAUD : *Notes zoologiques* (troisième fascicule).

J GASTON DARBOUX : *Recherches sur les Aphroditiens*.

FR. PETIT : *Bibliothèque populaire communale de Vauvert. — Rapports annuels (1^{re} Série : Exercices 1888 — 1889 — 1890 — 1891 — 1892 — 1894)*.

M. le *secrétaire* excuse l'absence de M. Bruneton, *trésorier*, appelé à Paris pour les opérations du jury de l'Exposition universelle de 1900 dont fait partie notre confrère.

Lecture est donnée de la lettre du 29 mai dernier par laquelle M. Henri Roux, de Sauve, remercie l'Académie d'avoir bien voulu, dans sa dernière séance, l'honorer du titre de *correspondant*.

M. le *président* informe ses confrères que M. Gaston Darboux, *doyen de la Faculté*

des sciences de Paris, a été, dans la séance de l'Académie des sciences du 21 mai dernier, nommé au scrutin, par 33 suffrages sur 58 votants, *secrétaire perpétuel pour les sections des sciences mathématiques*, en remplacement de M. Joseph Bertrand, décédé. Il fait remarquer, à ce propos, que, sur les 5 classes de l'Institut, 2 ont pour *secrétaires perpétuels* deux Nimois, deux *membres honoraires* de notre Compagnie, MM. *Gaston Boissier* et *Darboux*.

M. *le secrétaire* transmet à l'Académie, de la part de M. *Goudard, conservateur du médaillier de la ville*, les remerciements adressés par MM. l'Archiduc Eugène d'Autriche, le Dr Bredius, de Dresde, et Klein, de Strasbourg pour les médailles de souvenir qui leur ont été accordées, dans notre dernière séance publique, en reconnaissance de leurs dons à notre Musée.

Sur la proposition de M. *le président* et en conformité des articles 15 et suivants du règlement, est déclarée la vacance du siège de *membre résidant* laissé libre par le décès de M. *Achille Bardon*. Le registre des présentations sera ouvert, pour la combler, durant la séance prochaine du 16 juin courant jusqu'à la fin de la réunion suivante.

On passe aux lectures.

M. *Maurin* donne connaissance du travail qu'il a reçu de M. *Bruguière-Roure, membre non résidant*, sur *Pierre Taillant, défenseur de Phalsbourg*. A la suite de cette très intéressante communication, M. *le général Bertrand* demande la parole qui lui est accordée. Il dit :

« J'ai servi dans le même régiment que Taillant ; j'étais lieutenant, quand il était capitaine adjudant-major. Par ses sentiments élevés, par la droiture de son caractère, par sa fermeté unie à la bienveillance, par sa bonhomie pleine de finesse, par son infatigable activité, il avait su gagner la confiance, le respect, l'estime et l'affection de tous. Il réalisait pour nous, jeunes officiers, le modèle accompli du Devoir, de la Discipline et du Dévoue-

ment. Avec cela, on trouvait chez lui un cœur chaleureux et une grande modestie.

» Les hasards de la vie militaire nous avaient séparés : j'avais été nommé capitaine au 1^{er} régiment de Tirailleurs algériens et lui était devenu, plus tard, chef de bataillon, puis était passé dans l'état-major des Places.

» Après la sanglante bataille de Frœschwiller, les débris de l'armée de Mac-Mahon traversaient, pendant la nuit du 7 au 8 août 1870, la Place de Phalsbourg. Obligé de rester à mon rang, pour maintenir l'ordre et la discipline dans mon bataillon, décimé et encore sous l'impression des deux glorieuses défaites qu'il avait subies, je regrettais amèrement de ne pouvoir m'arrêter pour embrasser le Commandant Taillant et nous songions tous avec tristesse au sort réservé à cette Place des Vosges faiblement armée, pourvue d'une garnison insuffisante, à peine mise en état de défense, qui allait être investie et supporterait l'effort d'une partie de la 3^e armée allemande, enivrée par ses récents succès et depuis longtemps préparée à l'invasion de la France. Quelle résistance Phalsbourg pourrait-elle opposer à ces masses sans cesse grandissantes et décidées à toutes les violences ? Nous étions sûrs toutefois que l'énergie, l'activité, la vaillance et la ténacité du Commandant Taillant seraient à la hauteur des circonstances. Sa belle et longue résistance a justifié la confiance que nous avions en lui ; elle a été un de ces faibles rayons qui, au milieu de nos terribles désastres, sont venus jeter un peu de joie dans nos deuils.

» Je suis heureux de lui rendre ici ce témoignage de haute estime et de respectueuse affection. »

Pour clôturer la séance, l'heure n'étant pas avancée, M. *Maurin* lit une poésie intitulée *Rédemption*. C'est l'œuvre d'une dame de Pont-Saint-Esprit, qui désire garder l'anonyme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 16 juin 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Bon-
durand, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Gustave
Fabre, marquis de Valfons, Bruneton, Enjal-
bert, Reinaud, abbé François Durand, Barral,
Maruéjol, Carrière, général Bertrand, Jouve,
Nadal, colonel Robin, *membres résidants* ;
Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 2 juin est
lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications pé-
riodiques que les Sociétés correspondantes ont
fait parvenir dans la quinzaine écoulée.

Communication est donnée de l'avis par
lequel *le Conseil de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ARCHÉOLOGIE*, qui a son siège à Caen, *a la
douleur de faire part de la mort de son di-
recteur*, M. CHARLES-ALEXANDRE ARTHUR
COMTE DE MARSY, *décédé en son hôtel, à Com-
piègne, le 29 mai 1900*. M. *le président* fait
en termes émus l'éloge du défunt, que quelques
membres de la Compagnie connaissaient plus
particulièrement et que tous avaient pu ap-
précier lors du *Congrès archéologique* tenu à
Nîmes en mai 1897.

Une note accompagnant cet avis de décès
porte que, malgré le douloureux événement
qui l'a privée de son regretté directeur, la
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE tiendra à
Chartres, du 27 juin au 3 juillet 1900, son
soixante-septième Congrès.

M. *le président* dit qu'il est heureux de
faire connaître à l'Académie qu'un travail de
M. *Clauzel, secrétaire perpétuel*, a été admis

en communication à la *vingt-quatrième session* des SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS, qui a été tenue à Paris du 5 au 9 juin courant. Le procès-verbal de la séance du 5 juin s'exprime ainsi à ce sujet : « Le » mémoire de M. CLAUZEL (Paul), correspon- » dant du comité à Nîmes, a pour titre: *Xavier » Sigalon, peintre d'histoire (1788-1837)*. Ce » n'est pas, comme on pourrait le supposer, » une biographie complète de Sigalon, mais, » ce qui vaut mieux, la mise au jour de lettres » inédites du peintre, écrites peu avant son » départ pour Rome, à une époque où l'artiste » était découragé, incertain de lui-même et » sur l'avenir auquel son riche talent lui per- » mettait de prétendre. »

Le RAPPORT GÉNÉRAL sur les travaux de la session, lu dans la séance du 8 juin, par M. Henry Jouin, secrétaire-rapporteur du Comité, dit à son tour : « Le souvenir de Siga- » lon ne saurait s'effacer à l'Ecole des Beaux- » Arts ; aussi M. *Clauzel*, correspondant du » Comité à Nîmes, a-t-il bien fait d'apporter » ici quelques pages inédites sur l'auteur de la » célèbre copie du *Jugement dernier*. Après » Bosc, Schœlcher, Jeanron, la communica- » tion de M. *Clauzel* a sa valeur. Elle nous » montre l'auteur de la *Locuste*, pauvre et dé- » couragé, revenant à Nîmes, sa ville natale » (*sic*), prêt à y terminer sa vie dans un tra- » vail obscur, si ce travail lui assure le pain. » Vous savez le reste..... »

Sigalon est né à Uzès, dit M. *Clauzel*, qui remercie M. Maurin de sa bienveillance. Il est venu fort jeune à Nîmes, qui fut dès lors sa patrie d'adoption. L'erreur de M. Jouin n'est qu'un léger lapsus ou plutôt une abréviation de compte rendu.

M. le secrétaire communique l'accusé de réception, du 14 juin, par le ministère (direction des Beaux-Arts) du *Bulletin de l'Académie* (année 1899).

M. le président indique que M. *Jules Salles* a été élu le 13 juillet 1850. Il y aura donc, dans

quelques jours, cinquante ans que notre éminent confrère fait partie de la Compagnie. Il a paru qu'il y avait lieu de marquer de quelque façon cet événement peu ordinaire et de célébrer de quelque manière ces noces d'or.

L'Académie, s'associant à son président et à son bureau, qui, se sont déjà préoccupés de cette question confère à M. *Jules Salles* le titre de *doyen* et déclare qu'à ce titre il sera de droit membre de toutes les commissions.

La Compagnie charge, en outre, son bureau d'organiser une séance qui sera spécialement consacrée à fêter le cinquantenaire académique de M. *Jules Salles* comme *membre résidant*.

En raison de sa coïncidence avec la fête nationale, la réunion du 14 juillet prochain est avancée de huitaine et fixée au samedi 7 de ce mois.

Sur la demande de M. le Maire de Nîmes, l'Académie est appelée à déléguer un de ses membres à la commission de distribution du legs Boucher de Perthes pour l'année 1900. M. *le général Bertrand* est désigné à l'unanimité.

M. *le secrétaire* communique le programme des concours de 1900 ouverts par la SOCIÉTÉ DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU TARN.

M. *le président* fait connaître que la Commission de distribution du legs Maumenet s'est réunie, la veille, à quatre heures de relevée. Étaient présents : MM. *Maurin, de Valfons, Clauzel, Daudet, Bruneton, abbé François Durand, abbé Goiffon, général Bertrand, Nadal*.

M. *l'abbé François Durand*, désigné comme rapporteur par la Commission, a la parole pour rendre compte de la délibération.

Une discussion s'engage, à la suite de ce rapport, entre les membres de la Compagnie, parmi lesquels notamment MM. *Maruéjol, Nadal, Enjalbert, Clauzel, le président et le rapporteur*.

L'Académie décide que le texte du testament Maumenet sera publié *parte in quâ*, avec invitation aux candidats de produire leurs demandes accompagnées de pièces et renseignements utiles.

Quelques dossiers sont admis à l'enquête préparatoire.

Passant aux lectures annoncées, l'Académie entend celle du *général Bertrand* sur *Les mines du Haut Tonkin*.

L'heure avancée n'a pas permis d'épuiser l'ordre du jour. La suite en est renvoyée à une date ultérieure.

La séance est levée.

Séance du 30 juin 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Jules Salles, *doyen* ; Doze, Robert, Bondurand, Clavel, Simon, abbé Goiffon, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Ducros, Benoît-Germain, comte de Curières de Castelnau, Bruneton, abbé Julien, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, général Bertrand, Nadal, *membres résidants* ; Goudard, *membre non résidant* ; Jalabert, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. le *préfet*, Maitrot de Varenne, *président d'honneur*, assiste à la réunion.

Le procès-verbal de la séance du 16 juin est lu et adopté.

En exécution de la décision prise à cette date et conformément aux dispositions arrêtées en conséquence, ainsi qu'il est dit au procès-verbal précité, l'Académie s'est réunie exceptionnellement à la *Galerie des Arts*, à cinq heures de relevée, pour fêter le *cinquantième académique* de M. Jules Salles.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques transmises, dans la quinzaine écoulée, par les Sociétés correspondantes.

Il mentionne l'hommage suivant fait à la Compagnie par son auteur, *correspondant* à Montpellier :

P. CAZALIS DE FONDOUCE : *La Cachette de fondateur de Launac*.

M. le *président* annonce que M. Georges Fabre, *correspondant*, a été élevé du grade d'*inspecteur* à celui de *conservateur des fo-*

rêts à Nîmes, et se félicite de ce juste avancement accordé à un confrère.

Il ajoute, d'après le procès-verbal de la séance tenue le jeudi, 14 juin courant, par l'Académie française, que M. *Jacques Rocafort*, *membre non résidant*, a obtenu moitié du prix Sorbier-Arnoult, qui est d'une valeur totale de 2,000 francs, et qui a pour but de récompenser les meilleurs ouvrages en littérature et instruction pour la jeunesse. Cette distinction a été accordée à son volume: *L'instruction morale au Lycée*.

Après avoir transmis les regrets de M. *le marquis de Valsons*, *vice-président*, en ce moment éloigné de Nîmes, et de M. *le docteur Mazel*, retenu par ses devoirs professionnels, qui ont, du reste, l'un et l'autre adressé à M. *le doyen* leurs compliments à l'occasion de cet anniversaire, M. *Maurin* rappelle que M. Jules Salles, appelé à faire partie de l'Académie en qualité de *membre résidant*, le 13 juillet 1850, lui appartenait déjà comme *correspondant* depuis le 12 juin 1847. Nous aurions pu, il y a tantôt trois ans, célébrer les noces d'or de notre doyen ; nous avons attendu, pour le faire, son entrée la plus intime dans le sein de notre Compagnie. C'est, en tout cas, un long et heureux ménage. Après avoir loué, comme il convient, M. Jules Salles, ses travaux de toute nature, M. *le président* lui souhaite une vieillesse prolongée, laborieuse et honorée, comme le fut toute son existence.

M. *le secrétaire perpétuel* donne lecture de cette lettre qu'il a reçue le jour même de M. *Gaston Boissier*, *secrétaire perpétuel de l'Académie française*, *membre honoraire de la Compagnie*.

« 29 juin.

» CHER MONSIEUR,

» Ayez la bonté de joindre mes félicitations
» aux vôtres, quand vous célébrerez la cin-
» quantaine de M. Jules Salles. Il n'y a pas
« bien loin de cinquante ans que, moi aussi,

» j'appartiens à l'Académie de Nîmes. De ceux
» que j'y ai trouvés en y entrant, il ne doit
» guère rester que lui. Serrez lui bien pour
» moi les deux mains et transmettez lui mes
» félicitations et mes vœux. . . . »

M. *Jules Salles* remercie, en une charmante allocution, ses confrères. Il retrace, en quelques mots trop modestes, sa vie académique, artistique et littéraire, rappelant au passage certains souvenirs plus particulièrement intimes ou intéressants, notamment au sujet de sa seconde femme, Mme Salles-Wagner, et de Mme Puyroche-Wagner, sa belle-sœur, qui l'une et l'autre se sont fait en peinture une enviable réputation.

M. *Clavel* paie, à son tour, à propos d'un portrait dont il est heureux d'être propriétaire, un juste tribut d'hommage à M. *Jules Salles*, à l'éloge de qui il est charmé de joindre celui d'un autre artiste, M. *Doze*, peintre éminent aussi, dont il est fier de posséder une toile importante.

Après de confraternelles causeries, coupées par la lecture d'un sonnet de M. *Benoît-Germain* à notre vénéré doyen, on s'est séparé, ravi de cette aimable et reconfortante réunion.



«
Séance du 7 juillet 1900.
»

Présents : MM. le comte de Balincourt, *ancien président*, appelé, en conformité de l'article 34 du règlement, à présider la séance en l'absence de MM. Maurin et de Valfons, *président et vice-président* en fonctions ; Doze, Bondurand, Mazel, abbé Goiffon, Gustave Fabre, Reinaud, abbé François Durand, Maruéjol, abbé Delfour, général Bertrand, Nadal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

A suite de la décision prise, le 16 juin dernier, pour éviter la coïncidence avec la fête nationale, l'Académie a avancé de huit jours, à la date d'aujourd'hui, sa réunion réglementaire de quinzaine.

Le procès-verbal de la séance du 30 juin est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qu'il a reçues depuis la dernière réunion.

Il dépose également la photographie du portrait que M. Jules Salles *pinxit ætatis suæ anno LXXX* et que notre doyen lui a fait parvenir « pour l'album des portraits des » membres de l'Académie en souvenir du 50^e » anniversaire de sa réception à l'Académie ».

Après avoir constaté, au registre des présentations, pour combler la vacance du siège de M. Bardon, *membre résidant, décédé*, une inscription régulièrement faite dans les délais fixés durant la séance du 2 juin dernier, et noté que cette inscription date du 16 de ce mois, l'Académie a clos ce registre et fixé

l'élection, en exécution de l'article 22 du règlement, au 28 juillet prochain, date de la première réunion qui suivra l'expiration du délai minimum nécessaire de vingt-huit jours.

L'ordre du jour appelle le travail de M. *Maruéjol*, qui, sous le titre de *Malgoirès en Sorbonne*, s'applique à réfuter l'étymologie *Malgoirès-Mercuriensis*, proposée au dernier Congrès des Sociétés savantes par M. *Fabia* (Philippe), professeur à l'Université de Lyon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 28 juillet 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Bondurand, Clavel, abbé Goiffon, Reinaud, Daudet, Maruéjol, général Bertrand, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 7 juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques arrivées depuis cette date, d'envoi des Sociétés correspondantes.

Il offre ensuite, au nom des auteurs, les hommages suivants :

FR. PETIT : *Compte rendu de la douzième réunion générale annuelle (31 décembre 1899) de la Bibliothèque populaire communale de Vauvert.*

GALIEN MINGAUD : *Le Bruchus Irresectus Fahr.*

GALIEN MINGAUD : *Rapport sur les travaux de la SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NIMES pendant l'année 1899.*

M. le *président* annonce en termes émus le décès du général Pothier, *membre honoraire*, qui s'est rapidement éteint dans son domicile, à Paris, 262, boulevard Saint-Germain. C'était un archéologue des plus distingués, dont le savoir faisait autorité en la matière. Ses communications ont toujours vivement intéressé la Compagnie et honoré ses publications.

Conformément aux propositions de la Commission de distribution du legs Maumenet, une somme de 500 francs est accordée, à titre de bourse de voyage et de séjour en Allema-

gne, à M. H. Brun, 2^e accessit d'allemand au dernier concours général.

On procède aux élections annoncées.

Un premier scrutin donne l'unanimité des suffrages à M. *Jules Gal*, professeur au Lycée, officier de l'instruction publique, qui est proclamé *membre résidant*, en remplacement de M. *Bardon*, décédé.

Un deuxième désigne encore à l'unanimité comme *membre honoraire* M. *Camille Julian*, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université de Bordeaux.

Enfin, deux scrutins successifs font élire comme *correspondants* Mme *Garidel-Alègre*, de Bagnols ; et M. *Fr. Petit*, secrétaire général du Comité d'administration de la Bibliothèque populaire communale de Vauvert.

On passe aux lectures.

M. *Bondurand* communique les parties les plus importantes du mémoire de M. le chanoine *Nicolas*, membre non résidant, curé de *Saint-Gilles*, sur les constructions et réparations de l'église de *Saint-Gilles*. Vu l'intérêt de ce travail, l'impression immédiate en est ordonnée dans le volume des *Mémoires* de l'année courante.

M. *Clauzel* donne connaissance de la *Faune de la Grotte de Seynes*, 2^e partie du travail dont la 1^{re} a paru dans les *Mémoires* de l'année écoulée.

Enfin, M. *Maruéjol* demande la parole pour présenter quelques observations sur une borne milliaire récemment découverte à Aps (Ardèche) et dont l'inscription, d'après M. *Ludovic Vallentin*, désignerait la ville de Nîmes sous le nom de *pagus arecomicorum*. M. *Maruéjol* considère une telle dénomination comme absolument inacceptable. Il propose la restitution suivante :

[A Nemauso] per pagum arecomicensem passuum millia septuaginta et quinque.

Le *pagus arecomicensis* aurait appartenu, quoique peuplé d'Arécomiques, à la cité des Helves, et devrait être cherché entre Cèze et

Ardèche. C'est là une contribution importante à la géographie historique de notre pays.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'Académie entre en vacances pour un trimestre (art. 50 du règlement).

Séance du 10 novembre 1900.

Les vacances trimestrielles de la Compagnie ayant eu lieu réglementairement (art. 50) durant les mois d'août, septembre et octobre, l'Académie devait reprendre ses travaux le premier samedi de novembre. La proximité des fêtes de la Toussaint et des Morts a décidé le bureau à retarder de huit jours la convocation, pour la porter du 3 au 10 de ce mois.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Ducros, Bruneton, abbé Julien, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Barral, Maruéjol, général Bertrand, Jouve, colonel Robin, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. le *président* a expliqué et motivé la remise à huitaine de la première séance de rentrée. Sur ses observations, il a été convenu que les réunions suivantes conserveraient leurs dates statutaires, à commencer par la prochaine, qui reste fixée au samedi 17 courant, pour l'ordre de quinzaine être ultérieurement gardé.

Le procès-verbal de la séance du 28 juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des nombreuses publications périodiques qui sont arrivées pendant les vacances, d'envoi des Sociétés correspondantes.

Il note spécialement la REVUE ÉPIGRAPHI-

QUE, n° de juillet-août-septembre 1900. Ce fascicule contient, de 1353 à 1357, des *Estampages et renseignements de M. CARRIÈRE, conservateur du Musée de Nîmes.*

1353. — *Autel à Mercure Depulsorius.*

1354. — *Épitaphe d'un curateur de corporations, decurion ornamentarius de Nîmes.*

1355. — *Épitaphe.*

1356. — *Épitaphe de deux affranchis.*

1357. — *Épitaphe.*

L'annonce de ces découvertes devait, à tous les titres, venir à l'Académie de Nîmes. Le conservateur appartient à la Compagnie. Ces objets ont été donnés au Musée de la ville. L'Académie devra remettre aux donateurs, en séance publique, une médaille commémorative de remerciements. Il est regrettable qu'elle reste étrangère à ces communications.

M. le secrétaire offre, de la part des auteurs, les hommages suivants :

La Norvège, ouvrage officiel publié à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris 1900.

HELEN KELLER *Souvenir* (n° 2 ; 1892-1899).

LÉON GUÉRIN : 1° *Mort aux affameurs.* — 2° *Plus de mévente des vins dans l'avenir !*

PAUL BORDEAUX : *Un méreau inédit de la caisse d'assistance des marchands d'étoffes d'Utrecht.*

CHANOINE LAMOUREUX : *Un coin des Cévennes. — Saint-André-de-Majencoules ; sa monographie.*

JUSTIN FINIELS : *Études et expériences pratiques sur les pommes de terre.*

D^r ALFERD CHOBAUT : *Mœurs et métamorphoses du Platypsyllus Castoris ritsema.*

D^r EMILE FOXONET : *De la Conjonctivite granuleuse.*

D^r LOUIS BAGET : *Hépatoptose totale et hépatopexie totale.*

FERNAND LAMOR, avocat : *De la Cautio judicatum solvi.*

M. le président annonce que, durant les vacances, M. Gaston Griolet, membre honoraire, a été promu commandeur de la Légion d'honneur. Il se félicite de cette haute distinction accordée à un confrère.

M. le secrétaire communique une lettre de M. Jules Gal, en date du 24 septembre dernier, par laquelle il remercie la Compagnie de son élection au titre de membre résident. M. Gal, absent de Nîmes en ce moment, ne peut assister à la séance.

M. le secrétaire donne connaissance de la circulaire ministérielle suivante, relative au 39^e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements.

« Paris, le 6 août 1900.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Vous trouverez, ci-joint, en dix exemplaires, le programme du 39^e Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira à **NANCY**, le 9 avril 1901. Je vous serai obligé de porter sans retard ce document à la connaissance des membres de votre Société et de leur notifier que toute lecture sera, comme les années précédentes, subordonnée à l'approbation du Comité des travaux historiques et scientifiques.

» Les manuscrits devront être entièrement terminés, lisiblement écrits *sur le recto* et accompagnés des dessins, cartes, croquis, etc., nécessaires, de manière à ne pas en retarder l'impression, si elle est décidée.

» J'appelle toute votre attention sur ces prescriptions. Elles ne restreignent pas le droit pour chacun de demander la parole sur les questions du programme et sont indispensables à la marche régulière du Congrès.

» J'insiste tout particulièrement afin que les mémoires parviennent, avant le 20 janvier prochain, au 5^e bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur.

» Il ne sera, en effet, tenu aucun compte des envois adressés postérieurement à cette date.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» *Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,*

» Signé : Georges LEYGUES.

» Pour copie conforme :

» *Le Directeur de l'Enseignement supérieur, Conseiller d'Etat,*

« L. LIARD. »

Le programme qui accompagne cette circulaire est ensuite distribué.

M. *le secrétaire* dépose une demande faite par M. *Guiraud Raymond*, ouvrier menuisier, le 30 octobre 1900, pour obtenir, en faveur de son fils, élève de première année à l'Ecole nationale des Arts et Métiers d'Aix, une subvention sur le *legs Maumenet*. Cette demande sera jointe aux autres.

M. *le président* fait connaître qu'il a reçu de M. Brun une lettre dans laquelle il remercie l'Académie du secours qu'elle lui a accordé sur le *legs Maumenet*, et promet d'adresser à la Compagnie, en témoignage de reconnaissance, quelque étude qui puisse l'intéresser.

Une demande de souscription, du 30 août 1900, par la SOCIÉTÉ DE SECOURS DES AMIS DES SCIENCES, est, selon la règle, repoussée.

L'invitation du 16 octobre dernier, adressée par la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE MONTBÉLIARD d'assister le 25 octobre au cinquantenaire de la fondation de cette Société et arrivée pendant les vacances, ne pouvait dès lors et aussi tardivement être acceptée.

Enfin, M. *le secrétaire* communique l'accusé de réception (11 août dernier) par le ministère de l'envoi des *Mémoires et Bulletins* de la Compagnie (volume de 1899).

On entend, à la suite de ces préliminaires, la lecture de M. *Maurin* sur *Le Musée de l'armée de terre à l'Exposition universelle*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 17 novembre 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Ducros, Bruneton, abbé Julien, Enjalbert, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Carrière, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, Jouve, colonel Robin, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 10 novembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qu'il a reçues dans la semaine.

Il offre, de la part de l'auteur, les hommages suivants :

J. DE SAINT-VENANT : *Fonds de cabanes néolithiques. — Remarques complémentaires sur la villa de Champvert. — La cuillère à travers les âges. — Les derniers Arécomiques. — Traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard.*

M. le *président* souhaite la bienvenue à M. Jules Gal, nouveau *membre résidant*, qui prend séance pour la première fois. Il dit que c'est pour lui un agréable devoir de le féliciter de son élection. Ce n'est pas dans les habitudes de notre Compagnie, comme dans celles de la grande sœur de Paris, de faire des discours de réception. Le président se contente d'affirmer à M. Gal qu'il est heureux de le voir parmi nous. Il loue en même temps

l'Académie d'avoir admis un compatriote, professeur habile, à la parole spirituelle.

M. *Gal* remercie M. le président et la Compagnie. Il est touché et charmé de pouvoir, par son élection, cimenter l'union et l'amitié qui existent déjà entre elle, par la plupart de ses membres, et lui.

M. *le secrétaire* communique une lettre (de Bagnols, 15 novembre) dans laquelle *Mme Garidel-Alègre* remercie de son élection au titre de *correspondante*.

M. *le président* ajoute qu'il a reçu également d'elle une lettre de reconnaissance pour l'honneur qui lui a été fait.

M. *Bruneton, trésorier*, fait part du décès de M. *P. Fesquet*, pasteur à Cognac. Ce décès, survenu en mai dernier, est resté jusqu'à ce jour inconnu de la Compagnie. M. le trésorier vient seulement d'en être avisé par la veuve retournant la quittance de cotisation. Les regrets de l'Académie, tardifs par suite de ces raisons, seront consignés au présent procès-verbal.

M. *Michel-Jaffard, membre non résidant*, transféré du siège de la première présidence d'Aix à celui de conseiller à la Cour de Cassation, envoie, avec sa cotisation et sa nouvelle adresse, ses souvenirs affectueux à ses confrères.

M. *Georges Mantin, correspondant* à Paris, a été récemment nommé *chevalier de la Légion d'honneur*. *Chevalier* également du *Mérite agricole*, M. Mantin a été, cette année même, à l'occasion de l'Exposition universelle et comme membre du jury, décoré des croix de *Chevalier du Christ de Portugal*, d'*officier du Medjidié de Turquie*, de la *Médaille des Arts* du même pays, et de *Commandeur du Buste du Libérateur de Vénézuéla*.

M. *le trésorier* rend compte d'un nouveau règlement partiel qu'il vient d'élaborer avec M. *Bellot*, notaire, *exécuteur testamentaire Maumenet*. A suite de ce règlement, une somme de 27,000 francs est actuellement disponi-

ble, avec laquelle il propose d'acheter un titre de rente 3 1/2 o/o. Avis favorable est donné à cet emploi.

A ce propos, M. *le président* exprime l'opinion, à laquelle l'Académie se range sans discussion et d'une voix unanime, que l'on pourrait, en janvier prochain, statuer sur les demandes de bourses ou secours qui se sont déjà produites.

M. *Henri Roux*, correspondant à Sauve, demande si les volumes de la Bibliothèque de l'Académie ne pourraient être confiés aux membres de la Compagnie avec la faculté de les emporter, pour faciliter leurs travaux, hors de la ville. Il est décidé que cette faveur pourra être accordée sous les conditions ordinaires, avec cette double réserve que ce prêt ne pourra dépasser un trimestre et que la durée pourra même en être réduite, suivant les nécessités du service, sur demande spéciale de restitution plus prochaine.

Passant aux lectures annoncées, M. *Brune-ton* commence par celle de sa *Notice agronomique du Gard*.

M. *Bondurand*, qui lui succède, lit un court extrait d'un compte rendu d'une séance récente de l'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, la première de novembre courant. « M. le comte de Lasteyrie, vice-président, dit ce document, présente, au nom de » l'auteur, une notice de M. l'abbé C. Nicolas, » curé de Saint-Gilles (Gard), intitulée : » *Construction et réparation de l'église de » Saint-Gilles*.

» Cette notice, quoique bien courte, contient des renseignements nouveaux et d'un » très réel intérêt sur l'histoire de ce monument si célèbre, qui soulève, pour les archéologues, des problèmes si difficiles.

» M. de Lasteyrie ne peut accepter sans » réserves les dates que M. l'abbé Nicolas » donne aux diverses parties de la crypte. » Jamais, en 1116, on n'aurait construit des » voûtes ogivales comme celles qu'on y voit.

» Quicherat s'est trompé à cet égard; mais les
» auteurs qui, en ces derniers temps, ont
» voulu ramener la crypte de Saint-Gilles aux
» environs du XIII^e siècle, ont eu tort de négli-
» ger le témoignage irrécusable de l'inscrip-
» tion encore existante qui donne cette date
» de 1116. La vérité, c'est que la plus grande
» partie de la crypte remonte réellement à
» 1116 ; qu'elle était primitivement voûtée
» d'arêtes, et que, à une époque postérieure,
» on refit les voûtes pour leur donner la forme
» qu'elles ont aujourd'hui.

» M. l'abbé Nicolas a vu plus juste pour la
» construction de la nef. Il a restitué avec
» raison au XVII^e siècle les travaux que Qui-
» cherat avait cru pouvoir attribuer à ce
» Martin du Launay, dont il avait trouvé le
» nom dans un contrat de 1261.

» Les documents publiés par M. l'abbé Nico-
» las ne permettent aucun doute à cet égard.
» D'autres renseignements sont encore conte-
» nus dans sa brochure qui mérite, à tous
» égards, de ne pas passer inaperçue. »

M. *Bondurand* présente ensuite un travail posthume de M. *Léon Alègre*, de Bagnols, qui fut *membre non résidant* de la Compagnie. C'est *l'Analyse des registres municipaux de Bagnols de 1788 à 1805*. Il donnera, ultérieurement, l'heure, aujourd'hui, étant trop avancée, connaissance des principaux passages de cette œuvre importante et consciencieuse.

La proposition suivante est déposée au nom et sous la signature de trois membres ordinaires de l'Académie.

Vu l'article 1^{er} des statuts ainsi conçu :

« Les travaux de l'Académie comprennent
» les lettres et les beaux-arts, les sciences et
» leurs applications au point de vue de l'uti-
» lité publique » ;

Vu les testaments de MM. Edouard Mau-

menet (15 octobre 1873) et Ernest Sabatier (1^{er} juin 1881);

Considérant que l'exécution des legs ci-dessus semble agrandir le champ de la vie académique de la Compagnie, tel qu'il a été défini par l'article précité des statuts et qu'il a été, pratiquement cultivé jusqu'à ce jour;

Considérant, il est vrai, que l'Académie a été par décret du 1^{er} juillet 1876, autorisée à accepter le legs Maumenet;

Mais que, depuis environ 1880, la jurisprudence du Conseil d'Etat paraît s'être modifiée dans un sens restrictif;

Que, depuis cette époque, en effet, il semble de principe, pour cette juridiction, que les établissements d'utilité publique ne peuvent être autorisés à recueillir des dons et legs que dans les limites de leur spécialité telle qu'elle est déterminée par les statuts qui régissent chacun de ces établissements;

Que la mission imposée à l'Académie par Sabatier comme condition de son legs pourrait peut-être, prise à la lettre et dans un sens étroit, sembler ne pas rentrer dans les termes précités des statuts;

Considérant que la nouvelle jurisprudence du Conseil d'Etat a été appliquée dans cet esprit aux Académies de Marseille, Clermont-Ferrand, etc.;

Considérant que, pour éviter toute difficulté ou tout retard, il y a lieu, ce semble, d'apporter au texte en question de nos statuts une modification, qui, somme toute, en serait simplement, non pas même une extension, mais une explication utile et suffisante;

Que cette modification, additionnelle ou interprétative, pourrait se formuler ainsi qu'il va être dit;

Pour ces raisons, les soussignés demandent que l'article 1^{er} des statuts de l'Académie soient modifiés par l'adjonction d'un paragraphe portant qu'« elle s'occupe également » d'œuvres philanthropiques et sociologiques, » et, en général, de tout ce qui peut tendre au

» développement et au progrès de la pratique
» du bien ».

Nîmes, le 17 novembre 1900.

Signé :

G. MAURIN, *président* ;

P. CLAUZEL, *secrétaire perpétuel* ;

F. BRUNETON, *trésorier*.

Cette demande de révision sera, conformément à l'article 15 des statuts, affichée dans la salle des séances pendant 28 jours au moins avant la délibération. Une commission pour l'examiner est ainsi composée : outre le bureau, MM. *Bondurand, Clavel, Maruéjol, Jouve et Nadal*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 1^{er} décembre 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, comte de Curières de Castelnaud, Bruneton, Reinaud, Daudet, Barral, Maruéjol, Carrière, général Bertrand, Lavergne, Jouve, Nadal, colonel Robin, Gal, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 17 novembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques, arrivées dans la quinzaine, d'envoi des Sociétés correspondantes.

Il offre, de la part des auteurs, les hommages suivants :

A THIEULLEN : *Les Pierres figures à retouches intentionnelles à l'époque du creusement des vallées.*

THÉODORE MARIE et J. LORMOY : 1^o *Les orchidées et M. Georges Mantin.* — 2^o *Liste des orchidées et plantes diverses envoyées par Georges Mantin à l'exposition de la SOCIÉTÉ HORTICOLE DU LOIRET, les 5 mai et jours suivants (1894).*

M. le *secrétaire* dépose la demande d'un candidat au *legs Maumenet*. Datée de Paris, le 16 novembre 1900, elle émane de M. *Fernand Janin, élève*, depuis mai 1898, à l'*École nationale des Beaux-Arts, Section d'architecture*. Elle est, comme les précédentes, renvoyée à la Commission.

Par sa circulaire du 23 novembre écoulé, M. le *Ministre de l'Instruction publique et*

des Beaux-Arts annonce le retour des volumes confiés par la Compagnie pour l'Exposition. Les deux paquets qui les renfermaient sont, en effet, arrivés sans avarie.

L'ACADÉMIE DU VAR invite instamment celle de NIMES à se faire représenter, à la fête du Centième anniversaire de sa fondation. Cette fête doit avoir lieu le lundi 3 décembre courant, à 8 heures 1/2 du soir. La lettre d'invitation, qui est du 29 novembre, arrive trop tardivement pour que la Compagnie, malgré la coïncidence fortuite de sa réunion actuelle de quinzaine avec la réception de cette lettre, puisse prendre les dispositions nécessaires pour y répondre utilement en se faisant représenter comme il convient. M. le secrétaire est chargé de remercier l'ACADÉMIE DU VAR de l'affectueuse insistance que son président a mise à sa prière et d'excuser, en ce sens, ses confrères de ne pouvoir s'y rendre.

M. le trésorier annonce la démission de M. Victor Laval, correspondant à Avignon.

M. le président communique la lettre suivante de M. Camille Jullian.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Le titre que l'Académie de Nimes m'a fait l'honneur de m'accorder est un de ceux dont un travailleur doit être fier. Votre Compagnie, depuis Séguier jusqu'à mon maître Aurès, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus, est une de celles qui ont le mieux mérité, dans la patrie de Montfaucon et de Fustel, de la science de l'antiquité. C'est à cette science que j'ai essayé, dans la faible mesure de mes forces, de consacrer mes efforts. Je remercie profondément l'Académie de Nimes d'avoir voulu, en m'admettant en elle, me fournir un désir de plus de travailler, et un nouveau motif d'avoir courage. Peut-être a-t-elle été trop indulgente pour mes études et s'est-elle trop souvenue des liens d'amitié et de sang qui font de moi un compatriote des descendants d'Antonin. Je ne

veux pas non plus oublier cette origine nimoise qui doit être un précieux garant, à qui veut s'en rendre digne, d'amour du labeur et de dévouement à la science.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage reconnaissant de mon profond respect.

» CAMILLE JULLIAN.

» Bordeaux, 16 novembre 1900. »

M. *le président* ajoute qu'il est heureux que l'Académie ait reçu un des maîtres de la science de l'antiquité, comme il l'appelle lui-même, un maître trop modeste pour sa valeur. Il se félicite de l'hommage rendu à M. Aurès, dont le nom est déjà un peu oublié peut-être, mais dont les ouvrages restent dans le souvenir et l'admiration des savants.

Lecture est donnée par M. *le secrétaire* de la lettre de M. Rocafort à M. *le trésorier*.

« 1, rue Clovis.

» 26 novembre 1900.

» CHER MONSIEUR,

» Chaque jour je comptais aller à la poste vous passer un mandat de 15 francs, montant de ma dette à l'Académie, et naturellement je l'oubliais en route. Je vous en demande pardon. Vous avez bien fait de m'envoyer la Société Générale aux trousses, et vous m'avez rendu service.

» Seulement je ne vous cacherais pas que je voudrais bien, à l'avenir, que vous convertissiez mon titre de membre non résidant en un autre, celui d'honoraire ou de correspondant, je crois ; car je suis par trop *non résidant*, et il est inutile à votre riche budget qu'il reçoive 15 francs en plus ou en moins. Il n'en va pas tout à fait de même du mien, qui est déjà, depuis un an de séjour à Paris, grevé d'une

quantité d'œuvres, tant religieuses que laïques, dont je ne puis guère me dispenser, étant sur place. Je compte donc sur vous pour cette mutation.

» Agréez, etc.

» Jacques ROCAFORT. »

M. le président soumet à la décision de ses confrères la demande de M. Rocafort. Cette demande est autorisée par l'article 5 du règlement. L'Académie l'accueille favorablement. En conséquence, M. Rocafort passe de la classe des *membres non résidents* dans celle des *honoraires*.

Par suite, est déclarée la vacance d'un siège de *membre non résident*. Le registre des présentations sera ouvert pendant trois mois à partir de la prochaine réunion.

M. Clauzel, désigné comme rapporteur par la Commission de révision des statuts, dépose sur le bureau son travail, rédigé selon les indications de cette commission et adopté par elle à l'unanimité, dans sa réunion du 17 novembre dernier. L'Académie décide qu'elle délibèrera sur ce rapport, dans une séance administrative spéciale, dont elle fixe la date au samedi 15 décembre courant ; le tout en conformité de l'article 15 des statuts.

On passe aux lectures annoncées.

M. Bondurand lit de nombreux extraits des *Annales historiques de Bagnols depuis 1788 jusqu'à 1805* par feu Léon Alègre. Il en propose ensuite l'impression dans nos *Mémoires*, où il croit qu'elles feront bonne figure. On pourrait, selon lui, supprimer les *notes et preuves*, qui alourdiraient inutilement le travail. Est prononcé le renvoi de cette motion à la *Commission de publication*.

M. Gal donne enfin connaissance de son mémoire sur *L'asphyxie dans les cuves*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 15 décembre 1900.

Présents : MM. Maurin, *président* ; Bondurand, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, abbé Julien, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Maruéjol, abbé Delfour, général Bertrand, Jouve, Nadal, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont envoyées durant la quinzaine écoulée.

Il offre, de la part de l'auteur, l'hommage suivant :

C.-P. BARDONNANCHE : *Le roman d'un libertin ou A qui l'enfant ?*

M. le *président* prononce l'allocution suivante :

« C'est sous l'impression d'une profonde tristesse que j'ouvre cette séance. Notre confrère, M. Henri Révoil, vient de nous être enlevé à la suite d'une longue et cruelle maladie, contre laquelle sa robuste constitution luttait depuis quelques mois. D'autres plus compétents diront quel artiste il fut et loueront, comme il convient, l'originalité de son inspiration, l'élégance de son dessin, la sûreté de son goût. Ses œuvres nous environnent et prolongeront parmi nous sa mémoire. Il introduisit dans la restauration de nos monuments antiques une méthode nouvelle et les

grandes traditions d'un de ses professeurs, Caristie ; il répara notre basilique Notre-Dame-Saint-Castor avec une telle maîtrise qu'il en fit un édifice nouveau marqué de sa puissante empreinte. Mais nous devons surtout nous souvenir du confrère bienveillant, à l'esprit élevé, au cœur généreux, qui honora si profondément notre Compagnie, avant que l'âge et l'éloignement ne l'obligent à devenir un de nos membres honoraires. A peine s'était-il fixé à Nîmes et y avait-il contracté alliance avec une des familles les plus anciennes de notre pays, qu'il entra dans nos rangs. Il avait déjà commencé la publication de son grand ouvrage sur l'architecture romane, qui le classa au premier rang et devait lui ouvrir les portes de l'Institut. Il en fit connaître les conclusions et les principaux développements à ses nouveaux confrères, qu'il charmait par son esprit et instruisait par sa fine et profonde science. Il les tenait au courant de toutes les découvertes qu'il faisait durant les travaux dirigés par lui, accompagnant ses communications de dessins, dont plusieurs font l'ornement de certains de nos volumes. Au cours d'une des plus belles restaurations qu'il a exécutées et où il se montra créateur à son tour, celle de notre vieil amphithéâtre, il se heurta à l'opinion d'un de ses plus érudits confrères, le regretté M. Aurès. Il s'éleva entre les deux maîtres un débat dont l'émotion survit encore dans nos mémoires académiques. Il est difficile de donner une solution définitive du problème discuté ; mais ce qu'on peut dire, c'est que des arguments invoqués de part et d'autre et des recherches suivies, il est né une connaissance plus approfondie de ce monument qui fait la gloire de notre cité. Révoil, d'ailleurs, avait le cœur trop haut placé et l'âme trop généreuse pour garder la moindre rancune de cet incident. Ce grand artiste avait l'adorable ardeur d'une nature d'élite. Il aimait ses confrères et il était aimé par eux. Aussi la séparation

provisoire, que les circonstances nous imposèrent, fut-elle douloureusement ressentie par l'Académie. Hélas ! l'adieu que nous lui adressons aujourd'hui est définitif et au témoignage d'estime et d'admiration que nous rendons à son talent se joint la sympathie émue que méritait son cœur si loyal et si chaud. »

M. le secrétaire ajoute qu'il avait noté, pour l'annoncer à l'Académie, la récente promotion de M. Révoil à la dignité de *Commandeur de la Légion d'honneur*, lorsque lui est arrivée la nouvelle de sa mort. Il en a été informé par une lettre aussi émouvante que brève, que M. Henri Morel-Révoil, gendre de notre confrère, lui a adressée, le 13 courant, quelques heures après le décès. Il s'est hâté d'exprimer de son mieux, par retour du courrier, en son nom aussi bien qu'en celui de toute la Compagnie, dont il est sûr d'avoir été l'interprète, les sentiments de respectueuse affection que le cher et grand disparu avait su inspirer à tous ceux qui l'ont approché et connu, ainsi que les profonds et sincères regrets que sa perte irréparable cause à tous en général et à l'art en particulier.

M. le président, ayant proposé de suspendre pendant quelques instants la séance en signe de deuil, cette motion est unanimement approuvée et immédiatement exécutée.

La séance reprise, M. le secrétaire donne connaissance d'un avis par lequel « la SOCIÉTÉ » ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU LIMOUSIN a la douleur d'annoncer la mort de « M. François Arbellot, chanoine de Limoges, correspondant honoraire du Comité des travaux historiques, Officier de l'Instruction publique, l'un des fondateurs de la Société et son président depuis vingt-cinq ans, décédé à Saint-Léonard, le 6 décembre 1900, dans sa 84^e année ».

M. le secrétaire communique une lettre du 9 décembre courant (Paris) par laquelle M. Rocafort remercie la Compagnie de sa condes-

cendance à son désir de passer de la classe des *membres non résidants* dans celle des *honoraires*.

Dans sa lettre en date de Paris, le 6 du même mois, M. *Georges Mantin* exprime le désir « de voir changer son titre de membre » *correspondant* en celui de membre *honoraire* ». L'Académie, ne pouvant lui appliquer, comme à M. *Rocafort*, l'article 5 du règlement, a le regret de ne pas faire droit à sa demande.

M. *le secrétaire* donne lecture de l'arrêté ministériel (Paris, 23 novembre 1900) aux termes duquel « La 25^e réunion des Sociétés » des Beaux-Arts des départements se tiendra à Paris, pendant la semaine de la Pentecôte, en 1901 ; les séances auront lieu à l'Ecole des Beaux-Arts du 28 au 31 mai inclusivement. La séance de clôture aura lieu le samedi 1^{er} juin ».

Cet arrêté est suivi de la circulaire n^o 1 relative à cette session de 1901. Elle rappelle les dispositions générales prises, à ce sujet, annuellement. Elle précise : 1^o que les mémoires préparés en vue de cette session devront parvenir, à la direction des Beaux-Arts, avant le 10 mars 1901, terme de rigueur ; 2^o qu'avant cette même date devra être adressée la liste des délégués désignés par la Compagnie, trois de ses membres au plus, en dehors des personnes qui auront à faire des communications.

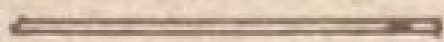
M. *Bruneton, trésorier*, consulte l'Académie sur diverses réclamations formulées par M^{me} *veuve Pratabuy, légataire particulière de M. Edouard Maumenet*. Ces diverses réclamations sont repoussées. Mais, renseignements pris, il paraît profitable à tous de constituer à cette personne, dans les termes du testament, la rente viagère à elle léguée par le *de cuius* en s'adressant pour cela à une Compagnie d'assurances dont le choix lui sera laissé sous le contrôle de la Compagnie.

M. *le trésorier* informe ensuite ses confrères

res que, par l'entremise de M. *Bellot*, notaire, *exécuteur testamentaire Maumenet*, il vient d'être acquis, avec les fonds disponibles de la liquidation de la succession, un titre de 853 francs de rente française 3 1/2 p. 0/0 pour un capital 24,885 fr. 35. Avec les 1,397 francs de rente française 3 p. 0/0 achetés précédemment pour 46,953 fr. 80, l'Académie a employé un capital de 71,839 fr. 15, qui donneront 2,250 francs d'arrérages annuels à dater du 1^{er} janvier prochain (1901).

M. *Bondurand*, ayant demandé et obtenu la parole pour une communication, donne lecture de son mémoire sur *Les criées de Saint-Privat-du-Gard (texte de 1450)*. L'impression de ce travail dans les *Mémoires* de l'année est votée immédiatement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



*Séance extraordinaire (administrative) du
15 décembre 1900.*

Présents : MM. Maurin, *président* ; Bondurand, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, abbé Julien, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Maruéjol, abbé Delfour, général Bertrand, Jouve, Nadal, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

En exécution de décisions antérieures, l'Académie a consacré la séance extraordinaire du 15 décembre 1900 à la révision de l'article 1^{er} de ses statuts, tel qu'il était rédigé par le dernier texte arrêté en séance spéciale du 21 janvier 1888 et homologué en due forme par décret du 16 août de la même année.

Les conclusions favorables de la commission, réglementairement nommée dans la séance du 17 novembre dernier (1900) pour examiner la demande de révision signée de trois membres ordinaires (art. 15 des statuts) ont été présentées, développées et soutenues par M. *Clauzel, secrétaire perpétuel*, désigné comme rapporteur par cette commission.

La discussion a été ouverte sur ces conclusions.

La modification demandée et poursuivie consiste uniquement dans l'adjonction à l'article 1^{er} d'un paragraphe ainsi conçu :

« L'Académie s'occupe également et conséquemment d'œuvres philanthropiques et sociologiques, et, en général, de tout ce qui peut tendre au développement et au progrès de la pratique du bien. »

Ces dispositions adoptées à l'unanimité, les statuts ainsi amendés ou expliqués et complétés, seront soumis dans la forme prescrite à la sanction du gouvernement ; le tout pour se conformer aux prescriptions de l'article 15 des statuts dont l'Académie reconnaît l'exécution complète, en toute sa teneur et dans tous ses détails, pour cette demande en révision.

Séance du 29 décembre 1900.

Présents : M Maurin, *président* ; Robert, Bondurand, Simon, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, comte de Curières de Castelnau, Bruneton, abbé Julien, Reinaud, Allard, Daudet, Maruéjol, abbé Delfour, général Bertrand, Lavergne, Jouve, Nadal, colonel Robin, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qu'il a reçues depuis cette date.

M. *le président* prie M. Clauzel, *secrétaire perpétuel*, de céder pour quelques instants son fauteuil et sa plume à M. Daudet, *secrétaire adjoint*. Faisant allusion aux difficultés créées à l'occasion du *legs Maumenet*, il se félicite de ce que cette importante affaire s'est terminée heureusement, pendant qu'il avait l'honneur d'occuper le fauteuil de la présidence. Il tient à exprimer la vive reconnaissance de la Compagnie tout entière pour ceux de ses membres, dont le talent et le dévouement ont fait sortir à effet les dernières volontés d'un généreux et regretté confrère. Il prie MM. Clauzel et Robert, l'un *secrétaire perpétuel*, et l'autre *ancien président* de l'Académie, qui ont bien voulu plaider gracieusement pour elle, d'agréer en témoignage de cette reconnaissance deux objets d'art destinés à en perpétuer le souvenir.

M. *le président*, au nom de l'Académie,

offre à M. Robert une coupe de bronze signée de Michel et à M. Clauzel une jardinière en métal argenté, qui a figuré à l'Exposition universelle de 1900.

M. *Robert* demande la parole. Ce n'est pas, dit-il, sans quelque appréhension qu'il s'est rendu à la convocation de ce soir, lui qui paraît si rarement aux séances. L'insistance qu'on a mise à l'amener lui annonçait quelque surprise. Il remercie chaleureusement ses confrères, mais en mêlant une part de reproches à ses remerciements. Il espérait trouver dans le concours qu'il a été heureux de donner à l'Académie le moyen de s'acquitter envers elle. Il regretterait presque de rester son débiteur, si la manifestation aussi délicate qu'artistique des sympathies de ses confrères pouvait exciter un sentiment autre que la gratitude.

M. *Clauzel* remercie également la Compagnie, qui a cru devoir le récompenser pour avoir accompli son devoir et exercé ses fonctions. La liquidation de la succession Maumenet a pu être longue et à certains égards laborieuse ; mais n'entraîne-t-elle pas dans ses attributions ? L'avocat n'est intervenu que pour doubler le secrétaire perpétuel et l'aider à remplir son office. C'est, en effet, dit-il en substance, parce que, comme secrétaire perpétuel, il avait été chargé de suivre toutes les opérations de la liquidation qu'il a été prié de fournir devant la justice les explications nécessaires et les arguments destinés au soutien des prétentions de la Compagnie et à l'accomplissement des devoirs à elle imposés par le testateur. Comme M^e Robert il a, en somme, plaidé *pro domo sua*. Les commissions supplémentaires qu'a nécessitées cette liquidation lui ont valu un supplément aux jetons de présence ordinaires et prévus. C'est tout ce que devaient lui rapporter ces devoirs exceptionnels. Aussi sa première pensée, en face de ce riche souvenir, est-elle une pensée de protestation et de reproche. Quand il en usera ou bien quand il y songera, il se fera un scrupule de mordre

quelque peu sur le budget de la bienfaisance voulue par le testateur. Puis, l'éloquence persuasive du président, et la gracieuse bienveillance de ses confrères calment et endorment ses remords. Et c'est par des paroles de profonde gratitude et de remerciements sincères qu'il se sent invinciblement conduit à terminer.

M. *Clauzel*, secrétaire perpétuel, reprend sa place au bureau.

M. le secrétaire rapporte que la 29^e séance anniversaire de la SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NIMES a eu lieu, le samedi 22 décembre courant, à huit heures et demie du soir, dans la salle des cours publics de physique et de chimie, place de la Calade. Il s'est fait un devoir d'y assister, ainsi que plusieurs membres de l'Académie, sur l'invitation qu'il en avait reçue et que la brièveté du temps n'a pas permis de transmettre à tous ses confrères. Il a eu le plaisir d'entendre et de voir : 1^o le *Rapport* sur les travaux de l'année 1900, par M. *Galien Mingaud*, secrétaire ; 2^o La proclamation du Lauréat du prix CAMILLE CLÉMENT ; et 3^o Le *Gardon pittoresque* (avec projections), par M. *Félix Mazauric*.

M. le trésorier demande que, par application de l'article 7 du règlement, soient considérés comme démissionnaires MM. *Tarry* et *Coste*, correspondants.

M. le président rappelle à ses confrères les visites officielles du 1^{er} janvier. Il ajoute avec regret que la santé de M. le doyen *Jules Salles* donne les plus grandes inquiétudes. Il estime que, si, comme il est à craindre, une issue fatale se produisait avant l'heure de ces visites, l'Académie, frappée de deuil, devrait s'abstenir de s'y rendre. Cette motion est unanimement approuvée.

L'ordre du jour appelle la lecture de M. *Clauzel* sur *Le portrait de Séguier à l'Académie*. Le secrétaire perpétuel fait, documents en mains, l'historique de ce portrait, commandé par l'Académie, vers 1778, au peintre *Barat*.

Il en montre une photographie prise sur l'original, qui, après de longues pérégrinations, se trouve actuellement au *Museum d'histoire naturelle* de la ville. Il conte comment une sorte de copie en a été faite, en 1852, par M. *Numa Boucoiran*, pour remplacer l'original, copie qui décore la salle de nos séances, au-dessus du fauteuil du président, selon le vœu de la délibération de 1778.

A ce propos, M. *Clauzel* fait sommairement l'historique des portraits, bustes et tableaux qui ornent la salle de nos réunions. Il promet, sur la demande de ses confrères, de compléter et de fixer par écrit ce travail et ces souvenirs intéressants pour l'histoire de l'Académie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
